



États financiers consolidés intermédiaires  
résumés au 30 juin 2021 (non audités)



## SOMMAIRE

<b>BILAN CONSOLIDÉ</b>	<b>4</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE</b>	<b>4</b>
<b>ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE</b>	<b>6</b>
<b>TABLEAU CONSOLIDE DE VARIATION DES FONDS PROPRES</b>	<b>7</b>
<b>TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE</b>	<b>9</b>
<b>NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS</b>	<b>11</b>
1. PERIMÈTRE DE CONSOLIDATION	11
<i>Informations générales et contexte</i>	11
2. PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS SURVENUS AU COURS DE LA PÉRIODE	12
2.1. <i>Litige avec EHGO/ORNANE</i>	12
3. GESTION DES RISQUES FINANCIERS	12
3.1. <i>Risques politiques en Ukraine</i>	12
3.2. <i>Risques liés aux mutations de l'environnement juridique et fiscal</i>	14
3.3. <i>Risques liés aux variations des taux de change</i>	15
3.4. <i>Risques liés aux variations des prix des matières premières</i>	16
3.5. <i>Risques de liquidité pour le financement des cultures</i>	16
3.6. <i>Risques de contrepartie</i>	17
3.7. <i>Risques liés au rapatriement des capitaux</i>	17
4. PRINCIPAUX JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES	17
4.1. <i>Test de dépréciation sur les immobilisations incorporelles</i>	17
4.2. <i>Juste valeur des actifs biologiques et valeur de cession nette des produits d'agriculture</i>	18
4.3. <i>Transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres</i>	18
4.4. <i>Juste valeur des immobilisations</i>	18
5. RETRAITEMENT DE LA CLASSIFICATION DES DÉPENSES	19
6. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLOTURE	21
6.1. <i>Impact du COVID-19 sur les opérations du Groupe</i>	21
6.2. <i>Litige avec EHGO/ORNANE</i>	22
7. PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	23
7.1. <i>Référentiel comptable et modifications apportées aux méthodes comptables</i>	23
7.2. <i>Consolidation</i>	24
7.3. <i>Conversion des devises</i>	25
7.4. <i>Immobilisations incorporelles</i>	26
7.5. <i>Immobilisations corporelles</i>	27
7.6. <i>Dépréciation des actifs non financiers</i>	28
7.7. <i>Agriculture</i>	28
7.8. <i>Contrats de location, droits d'utilisation d'actifs et passifs de loyers</i>	30
7.9. <i>Subventions publiques</i>	31
7.10. <i>Stocks</i>	31
7.11. <i>Capital social</i>	32
7.12. <i>Impôts courants et différés</i>	32
7.13. <i>Avantages du personnel</i>	33
7.14. <i>Provisions</i>	34
7.15. <i>Chiffre d'affaires</i>	34
7.16. <i>Rémunérations en actions</i>	34
8. INFORMATION SECTORIELLE	35



9.	IMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DROITS AU BAIL	35
10.	DROITS D'UTILISATION D'ACTIFS (TERRAINS)	35
11.	IMMOBILISATION CORPORELLES	36
12.	ACTIFS FINANCIERS	38
13.	STOCKS	39
14.	ACTIFS BIOLOGIQUES	40
15.	CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES	42
16.	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	43
17.	EMPRUNTS ET PASSIFS DE LOYERS POUR DROITS D'UTILISATION D'ACTIFS	44
18.	CAPITAL SOCIAL	47
19.	PROVISIONS	48
20.	FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS COURANTS	49
21.	ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS	50
22.	PRODUITS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION ORDINAIRES	52
23.	COUTS FONCTIONNELS / COUTS PAR NATURE	52
24.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES	53
25.	RESULTAT FINANCIER NET	54
26.	RESULTAT PAR ACTION	55
27.	TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES	56
28.	LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES	57



## Bilan consolidé

(en milliers d'euros)

Actifs	Note	30 juin 2021	31 décembre 2020
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations incorporelles	9	11 202	11 009
Droits d'utilisation d'actifs (terrains)	10	10 109	8 769
Immobilisations corporelles	11	20 454	19 469
Immobilisations financières	12	-	-
Actifs biologiques	14	-	-
Actifs d'impôts différés		-	-
<b>Actifs courants</b>			
Stocks	13	1 245	12 536
Actifs financiers	12	63	342
Actifs biologiques	14	24 299	8 443
Clients et autres créances	15	1 798	1 757
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	3 690	4 282
<b>Total actifs</b>		<b>72 860</b>	<b>66 607</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital Social	18	11 079	11 079
Prime d'émission	18	225 042	225 042
Autres réserves		(118 608)	(118 608)
Report à nouveau		(80 217)	(83 341)
Réserves de réévaluation		33 223	33 699
Variation des écarts de conversion		(34 288)	(35 808)
Résultat net		3 656	2 648
Résultat attribuable aux intérêts minoritaires		-	-
<b>Passifs non courants</b>			
Provisions	19	-	-
Emprunts et dettes financières non courants	17	1 059	481
Passifs de loyers non courants pour droits d'utilisation d'actifs	17	10 569	9 000
Impôts différés passifs		113	105
<b>Passifs courants</b>			
Provisions	19	609	645
Emprunts et dettes financières courants	17	11 689	15 111
Passifs de loyers courants pour droits d'utilisation d'actifs	17	2 738	1 527
Fournisseurs et autres créiteurs courants	20	6 196	5 027
Dettes courantes d'impôt sur les bénéfices		-	-
<b>Total passifs et capitaux propres</b>		<b>72 860</b>	<b>66 607</b>

## Compte de résultat consolidé



(en milliers d'euros)	Note	<u>Premier semestre 2021</u>	<u>Premier semestre 2020</u> retraité (Note 5)
<b>Chiffre d'affaires</b>	22	13 880	9 474
Écarts de juste valeur des actifs biologiques et produits finis	14	(181)	1 036
Coûts des ventes	23	(7 730)	(8 632)
<b>Marge brute</b>		<b>5 969</b>	<b>1 878</b>
Frais commerciaux, généraux et administratifs	23	(1 414)	(2 220)
Autres produits et charges	24	(33)	2
<b>Résultat avant intérêts et impôts</b>		<b>4 522</b>	<b>(340)</b>
Résultat financier net	25	(866)	(5 222)
Impôt sur les bénéfices		-	101
<b>Résultat net d'impôt des activités poursuivies</b>		<b>3 656</b>	<b>(5 461)</b>
<b>Résultat net d'impôt des activités cédées (imputable au Groupe)</b>		-	-
<b>Résultat net de la période</b>		<b>3 656</b>	<b>(5 461)</b>
<b>Résultat attribuable aux intérêts minoritaires</b>		-	-
<b>Résultat net part du Groupe</b>		<b>3 656</b>	<b>(5 461)</b>
Bénéfice / (Perte) imputable aux actionnaires du Groupe (en milliers d'euros)		3 656	(5 461)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		227 233 309	227 233 309
<b>Résultat par action (en euros par action)</b>	26	<b>0,02</b>	<b>(0,02)</b>
Bénéfice / (Perte) imputable aux actionnaires du Groupe après dilution (en milliers d'euros)		3 656	(5 461)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et potentielles		227 233 309	227 233 309
<b>Résultat dilué par action (en euros par action)</b>	26	<b>0,02</b>	<b>(0,02)</b>



## État du résultat global consolidé

(en milliers d'euros)

	<u>Premier semestre 2021</u>	<u>Premier semestre 2020</u>
<b>Résultat net de la période</b>	<b>3 656</b>	<b>(5 461)</b>
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés en bénéfice ou perte, net d'impôts</b>	-	-
Plus-values de réévaluation des immobilisations corporelles	-	-
Autre	-	-
<b>Éléments qui sont ou peuvent être reclassés en bénéfice ou perte, net d'impôts</b>	<b>1 520</b>	<b>(2 646)</b>
Écarts de conversion constatés pendant la période	1 520	(2 646)
Écarts de conversion reclassés en bénéfice ou perte pendant la période	-	-
<b>Résultat global total de la période</b>	<b>5 176</b>	<b>(8 107)</b>



## Tableau consolidé de variation des fonds propres

(en milliers d'euros)

	Capital social	Prime d'émission	Autres réserves	Report à nouveau	Réserves de réévaluation* _	Écarts de conversion*	Total part du Groupe	Résultat attribuable aux intérêts minoritaires	Total capitaux propres
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2019</b>	<b>11 079</b>	<b>225 042</b>	<b>(118 608)</b>	<b>(84 325)</b>	<b>26 316</b>	<b>(31 605)</b>	<b>27 898</b>	<b>-</b>	<b>27 898</b>
Émission de nouvelles actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement d'OSRANE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation et remboursement d'ORNANE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global**	-	-	-	-	8 367	(4 203)	4 164	-	4 164
Transfert d'autres éléments du résultat global en report à nouveau***	-	-	-	984	(984)	-	-	-	-
Auto-détention	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rémunérations en actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net de la période	-	-	-	2 648	-	-	2 648	-	2 648
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2020</b>	<b>11 079</b>	<b>225 042</b>	<b>(118 608)</b>	<b>(80 693)</b>	<b>33 699</b>	<b>(35 808)</b>	<b>34 711</b>	<b>-</b>	<b>34 711</b>
Émission de nouvelles actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement d'OSRANE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation et remboursement d'ORNANE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	1 520	1 520	-	1 520
Transfert d'autres éléments du résultat global en report à nouveau***	-	-	-	476	(476)	-	-	-	-
Auto-détention	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rémunérations en actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net de la période	-	-	-	3 656	-	-	3 656	-	3 656
<b>Capitaux propres au 30 juin 2021</b>	<b>11 079</b>	<b>225 042</b>	<b>(118 608)</b>	<b>(76 561)</b>	<b>33 223</b>	<b>(34 288)</b>	<b>39 887</b>	<b>-</b>	<b>39 887</b>

(\*) Écarts de conversion

La réévaluation de la hryvnia ukrainienne au premier semestre 2021 a eu un impact significatif sur l'actif et le passif des États financiers consolidés.

L'impact positif des écarts de conversion au premier semestre 2021 s'élève à **1 520 k€** et se décompose comme suit :

**162 k€ de perte** due à l'écart de conversion par rapport au **bénéfice de l'exercice en cours** découlant de la différence entre les taux moyen (journalier) et de clôture (33,49 UAH/EUR et 32,30 UAH/EUR respectivement).



**1 682 k€ de profit** due à la conversion des actifs nets à l'ouverture à un taux de clôture (32,30 UAH/EUR) différent du taux de clôture précédent (34,74 UAH/EUR) : le profit est dû au fait que le report à nouveau des entités ukrainiennes est positif.

(\*\*) Réserves de réévaluation

Renvoie à la réévaluation des immobilisations, constatée dans les autres éléments du résultat global en 2020 à hauteur de 8,4 millions d'€ (cf. Note 11 des États financiers consolidés au 31 décembre 2020)

(\*\*\*) Excédent de réévaluation par rapport aux immobilisations cédées entre 2017 et le premier semestre 2021.



## Tableau consolidé des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	Note	Premier semestre 2021	Premier semestre 2020 retraité (Note 5)
Résultat net d'impôt des activités poursuivies		3 656	(5 461)
Résultat net d'impôt des activités cédées		-	-
<b>Résultat net de la période</b>		<b>3 656</b>	<b>(5 461)</b>
Amortissement des immobilisations		2 130	2 373
Provisions		-	1
Plus- ou moins-values de cession		28	66
Résultat financier net		866	5 222
Impôts différés et impôt sur les sociétés		-	(101)
Diminution de la juste valeur des actifs biologiques et des produits finis		1 761	(1 615)
Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie		22	(3)
<b>Marge opérationnelle</b>		<b>8 463</b>	<b>482</b>
Variation sur comptes fournisseurs et autres créditeurs*		801	4 299
Variation de stocks		5 121	7 111
Variation d'actifs biologiques		(8 683)	(9 580)
Variation sur comptes clients et autres créances**		(19)	(545)
Impôt sur les bénéfices de société		-	(68)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>(2 780)</b>	<b>1 224</b>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		<b>5 683</b>	<b>1 706</b>
<b>Marge opérationnelle</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(2 145)	(493)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(9)	(4)
Acquisition d'immobilisations financières		-	-
Cession de filiales		-	84
Cession d'immobilisations corporelles		48	40
Cession d'immobilisations incorporelles		-	-
Cession d'immobilisations financières		-	-
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>(2 106)</b>	<b>(373)</b>
<b>Opérations de financement</b>			
Diminution / (augmentation) des dépôts à terme garantis	12	302	113
Émission d'emprunts		1 179	5 454
Remboursement d'emprunts		(4 978)	(5 421)
Paiement de loyers pour droits d'utilisation d'actifs		(809)	(710)
Gains / (pertes) liés aux différences de change réalisées		(11)	(973)
Intérêts versés		(234)	(614)
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		<b>(4 551)</b>	<b>(2 151)</b>
Incidences des variations de change sur la trésorerie et sur les équivalents de trésorerie		382	(44)
<b>Variation de trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>(592)</b>	<b>(869)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture	16	4 282	1 978
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture	16	3 690	1 109
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture des activités poursuivies</b>		<b>3 690</b>	<b>1 109</b>



(\*) Dans le bilan consolidé, les créances clients au 30 juin 2021 comprennent les paiements à l'avance effectués aux fournisseurs du Groupe en rapport avec les intrants de la récolte 2021. Dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, la variation des paiements d'avance aux fournisseurs (flux de trésorerie positif/ diminution des créances), égale à 61 k€ hors effet de change, est présentée sous la forme d'une variation des dettes fournisseurs.

(\*\*) Dans le bilan consolidé, les dettes fournisseurs au 30 juin 2021 comprennent les paiements à l'avance reçus de la part de clients du Groupe au titre des livraisons censées intervenir à la fin de l'exercice financier 2021. Dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, la variation des paiements d'avance de la part des clients (flux de trésorerie négatif/ diminution des dettes), égale à 104 k€ hors effet de change, est présenté sous la forme d'une variation des créances clients.



## Notes annexes aux États financiers consolidés intermédiaires résumés

---

Les États financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe AgroGeneration (« AgroGeneration », « le Groupe » ou « la Société ») pour le semestre clos le 30 juin 2021 ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 27 octobre 2021. Ces États financiers sont présentés en milliers d'euros pour tous les exercices financiers, sauf pour les résultats par action.

### 1. Périmètre de consolidation

Les États financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe pour le semestre clos le 30 juin 2021 comprennent les comptes d'AgroGeneration SA et de toutes les sociétés contrôlées par le Groupe, ainsi que ceux des sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence significative. On se reportera à la Note 28 pour la Liste des entités consolidées.

### Informations générales et contexte

AgroGeneration a été créée en mars 2007. Sa société-mère est une société anonyme (AgroGeneration SA) inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 494 765 951, dont les actions sont cotées sur le marché Alternext de NYSE-Euronext Paris depuis le 1er mars 2010.

Le siège social est au 19 boulevard Malesherbes, 75008 Paris à compter du 1 octobre 2020.



## 2. Principaux événements survenus au cours de la période

### 2.1. Litige avec EHGO/ORNANE

Au cours du premier semestre 2019, EHGO a sollicité devant le Tribunal de Commerce de Paris la résiliation de la convention ORNANE et le remboursement anticipé des obligations ORNANE, pour un montant total de 1,9 M€ en numéraire. AgroGeneration conteste la demande EHGO.

Après la date de clôture, en septembre 2021, après plusieurs années de contentieux devant les juridictions françaises, AgroGeneration et EHGO sont parvenus à un accord amiable concernant l'ORNANE.

Les risques associés sont couverts par une provision comptabilisée dans les comptes du Groupe au 30 juin 2021 (voir Note 19). Conformément à la décision prise après la date de clôture (voir Note 6.2) le Groupe actualisera ses passifs dans les États financiers au 31 décembre 2021.

Pour plus de détails, se référer à la Note 6.2 Litige avec EHGO/ORNANE, Note 17 Emprunts et Note 19 Provisions.

## 3. Gestion des risques financiers

### 3.1. Risques politiques en Ukraine

Le Groupe mène la plupart de ses activités en Ukraine. Malgré son statut d'économie de marché, l'économie ukrainienne continue à présenter certaines caractéristiques d'une économie en transition. Ces caractéristiques comprennent, mais sans s'y limiter, de faibles niveaux de liquidité sur les marchés de capitaux, un niveau d'inflation relativement élevé et des déséquilibres dans les finances publiques et le commerce international. Bien que l'économie ukrainienne ait affiché une tendance positive à la reprise ces dernières années, elle a connu une croissance bien inférieure à son potentiel et aurait dû croître plus rapidement compte tenu de la gravité de sa chute précédente. Le gouvernement ukrainien continue de poursuivre un vaste programme de réformes structurelles visant à éliminer les déséquilibres existants dans l'économie, les finances publiques et la gouvernance, à lutter contre la corruption, à réformer le système judiciaire afin d'assurer une croissance économique durable dans le pays. Jusqu'en février 2020, l'économie ukrainienne était dans un état macroéconomique stable grâce à la mise en œuvre d'un programme de réformes, incluant une réduction de la dette publique, une baisse de l'inflation et avec des prévisions de croissance positives. Cependant, l'épidémie de Covid-19 et les mesures de confinement ont entraîné un net ralentissement économique.

L'économie a retrouvé sa croissance en 2021 avec la reprise de l'activité, et les mesures de relance budgétaire et monétaire ont apporté un soutien supplémentaire. La reprise a été portée par une accélération du rythme de récolte, des rendements supérieurs à ceux de l'année précédente. La forte demande des consommateurs, soutenue par une croissance des salaires et l'amélioration des conditions du marché du travail, est restée un facteur important. D'autres facteurs incluent une nouvelle reprise de l'activité d'investissement, un environnement extérieur favorable créé par la reprise économique mondiale, des mesures de relance à grande échelle et un optimisme croissant.



Après une contraction du PIB de 4,0% en 2020, l'économie ukrainienne devrait renouer avec une croissance du PIB d'environ 3,8% en 2021 et jusqu'à 4% en 2022 et 2023, selon les prévisions de la NBU (Banque nationale d'Ukraine). L'inflation des prix à la consommation a diminué à 2,7 % en 2020 (contre 7,9 % en 2019) en raison de la baisse des prix de l'énergie et des produits alimentaires et devrait remonter à 9,6 % en 2021 en raison de la hausse des prix mondiaux (en particulier des prix de l'alimentation et du pétrole brut) et de la reprise de la demande mondiale. La NBU prévoit de maîtriser les anticipations d'inflation et de réduire progressivement les pressions inflationnistes sous-jacentes en resserrant sa politique monétaire. En conséquence, le taux d'inflation devrait baisser jusqu'à son objectif de 5 % en 2022 et rester à ce niveau à l'avenir. En 2020, la hryvnia ukrainienne a perdu 16% par rapport à l'USD, le taux UAH/USD passant de 23,7 fin 2019 à 28,3 fin 2020. Fin septembre 2021, la hryvnia ukrainienne s'est renforcée de 6% et le taux de change UAH/USD était de 26,6.

Le taux de chômage de l'Ukraine a diminué en 2018-2019, mais en raison de l'impact économique négatif de la pandémie de COVID-19, il est passé à 10,1 % au quatrième trimestre 2020 et à 10,4 % au premier trimestre 2021. Au deuxième trimestre 2021, la situation s'est améliorée et le taux de chômage est tombé à 9,3 %. Selon les prévisions de la NBU, la situation sur le marché du travail en Ukraine devrait s'améliorer à l'avenir, principalement en raison de la reprise économique. Le taux de chômage devrait baisser à 9,1% en moyenne en 2021, et en 2022, il approchera de son niveau naturel de 8,5%.

Le conflit dans l'est de l'Ukraine et les relations tendues avec la Russie continuent de nuire à l'économie, qui reste fragile et dépendante de l'aide financière internationale. En juin 2020, le Conseil d'administration du FMI a approuvé un accord de confirmation de 18 mois pour l'Ukraine avec un accès total de 5 milliards de dollars pour une période de 5 ans. La première tranche de 2,1 milliards de dollars a été reçue en juin 2020. L'Ukraine devrait recevoir la prochaine tranche d'aide de 750 millions de dollars du FMI en décembre 2021. De plus, en août 2021, l'Ukraine a reçu une tranche de 2,7 milliards de dollars du FMI dans le cadre de l'aide du FMI aux pays membres pour se remettre de la crise des coronavirus. Globalement, en août 2021, le FMI a approuvé l'allocation de 650 milliards de dollars aux pays pour aider à reconstruire l'économie mondiale touchée par la pandémie. L'Ukraine poursuit sa coopération avec le FMI et prend des mesures pour la mise en œuvre des réformes et pour le respect de ses obligations dans le cadre du programme de confirmation avec le FMI.

Le programme du FMI a ouvert des opportunités de soutien financier de la part de plusieurs partenaires internationaux, notamment : la Banque mondiale et l'Union européenne. En avril 2020, la Commission européenne a décidé de déboursier 1,2 milliard d'euros d'assistance macrofinancière à l'Ukraine afin de réduire la charge sur le budget du pays en raison de la crise provoquée par la pandémie. En décembre 2020, l'Ukraine a reçu 600 millions d'euros au titre de la première tranche de cette aide. En septembre 2021, la Commission européenne a approuvé le versement de 600 millions d'euros au titre de la deuxième tranche de l'assistance macrofinancière à l'Ukraine. Les fonds de l'UE seront utilisés pour soutenir la stabilisation économique en Ukraine et pour la mise en œuvre de réformes structurelles, en particulier dans les domaines suivants : gestion des finances publiques ; bonne gouvernance et primauté du droit; amélioration du climat économique; réformes sectorielles et entreprises publiques.

En septembre 2021, la Banque mondiale a approuvé un prêt de 230 millions de dollars à l'Ukraine pour lutter contre la pandémie de COVID-19 dans le cadre de l'initiative mondiale COVAX (COVID-19 Vaccines Global Access (COVAX) est une initiative mondiale visant à un accès équitable aux vaccins COVID-19, l'objectif de



COVAX est de livrer au moins 1,8 milliard de doses aux pays à faible revenu d'ici fin 2021). Les fonds devraient être alloués jusqu'en décembre 2021. Plus tôt, en juin 2021, la Banque mondiale a approuvé un prêt de 350 millions de dollars à l'Ukraine pour rétablir l'économie pendant la pandémie, pour apporter un soutien social aux groupes vulnérables et afin de renforcer les institutions gouvernementales. Il s'agit du deuxième prêt approuvé en juin 2020, le premier prêt de politique de développement et de relance économique (DPL) pour l'Ukraine, alors que l'Ukraine a déjà reçu un prêt de 350 millions de dollars. Cet accord fait suite à un autre prêt de 90 millions de dollars, que la Banque mondiale a accordé en mai 2021 au ministère ukrainien de la Santé pour aider à financer la lutte contre la pandémie. Toujours en mai 2021, la Banque mondiale a accordé à l'Ukraine un prêt de 200 millions de dollars pour améliorer le système d'enseignement supérieur.

Le 1er juillet 2021, le marché des terres agricoles a été ouvert en Ukraine après un moratoire de plus de 20 ans sur la vente de terres agricoles. En vertu de la nouvelle loi, la vente de terrains d'une seule main au cours des deux premières années suivant le début de la réforme agraire est limité à 100 hectares, et seuls les citoyens ukrainiens peuvent acheter des terrains jusqu'au 1er janvier 2024. Seulement après Le 1er janvier 2024, les personnes morales ukrainiennes seront autorisées à acheter des terres sur une concentration ne dépassant pas 10 000 ha. L'interdiction de vendre les terres agricoles de l'état et de la municipalité reste en vigueur. L'admission d'étrangers à l'achat de terres sur le territoire ukrainien ne sera possible qu'après que la décision pertinente aura été prise par référendum national. Il est prévu que la mise en œuvre complète de la nouvelle réforme du marché foncier stimulera la croissance économique de 2 à 3 % par an et augmentera significativement la valeur de l'économie.

Les effets connus et estimables des événements précédents sur la situation financière et les résultats du Groupe au cours de l'exercice comptable ont été pris en compte en préparant les présents états financiers consolidés. Toutes les filiales agricoles du Groupe sont situées dans l'oblast de Kharkiv en Ukraine, où le risque de durcissement de la confrontation et d'éventuels conflits militaires est limité car la situation s'est considérablement stabilisée en 2016. Au 30 juin 2021, la valeur constatée des actifs du Groupe situés dans l'oblast de Kharkiv est de 56,2 M€. En 2021, les semis du Groupe dans l'oblast de Kharkiv représentent aux alentours de 56 000 ha. La direction de la Société surveille les évolutions actuelles de son environnement et adopte les actions qui conviennent pour en minimiser les effets négatifs dans la mesure du possible. L'évolution défavorable des conditions politiques, macroéconomiques et/ou du commerce international serait de nature à pénaliser la situation financière et les résultats du Groupe d'une manière qui ne peut pas encore être déterminée.

### **3.2. Risques liés aux mutations de l'environnement juridique et fiscal**

À l'heure actuelle, l'Ukraine ne dispose pas d'un système juridique complet lui permettant de stimuler et de consolider une économie de marché stable. Relativement récentes, ses lois fondamentales, dont les répercussions restent à évaluer à ce jour, sont sujettes à changement et souvent empreintes d'ambiguïté et d'incohérence. Bien que la transformation du cadre législatif du pays se déroule à vive allure, plusieurs lois fondamentales en sont toujours au stade de la discussion ou de l'adoption au Parlement ukrainien.

Les incertitudes tiennent également à la possibilité donnée aux différentes autorités réglementaires de réinterpréter une loi applicable, en particulier dans le domaine de la fiscalité, parfois avec effet rétroactif. À cela, s'ajoute le fait que l'efficacité du corpus législatif dépend de la mise en œuvre des décrets : or, soit ces derniers ne sont toujours pas promulgués (situation courante), ce qui crée des vides juridiques, soit ils le



sont, mais leur contenu diffère sensiblement de celui des règles et conditions établies par la loi correspondante, ce qui nuit à la clarté des textes et occasionne de multiples conflits entre entreprises et pouvoirs publics.

Rien ne garantit que l'environnement juridique et fiscal dans lequel évolue la Société gagne en stabilité à brève échéance. Tant que l'Ukraine continue à faire évoluer son corpus de lois, il est probable que certaines de ses législations actuellement en vigueur changent, ce dont pourrait avoir un impact négatif sur la Société.

### **3.3. Risques liés aux variations des taux de change**

Les produits et charges du Groupe sont partiellement exposés aux variations des taux de change, en particulier de l'euro, du dollar américain et de la hryvnia.

#### Opérations en Ukraine

Le 9 juillet 2012, la Banque nationale d'Ukraine (BNU) a fixé le taux de change USD/hryvnia à 7,993 hryvnias pour 1 USD. Suite à la levée de cette mesure le 6 février 2014, la BNU a cessé de soutenir la hryvnia. Or, dans la conjoncture économique traversée par l'Ukraine, cette mesure a entraîné la chute du taux de change de la devise ukrainienne, qui a atteint 15,77 UAH/USD à la fin 2014. Au cours de la période allant de 2015 au premier semestre 2021, la hryvnia a continué à baisser pour passer à 27,18 UAH/USD au 30 juin 2021.

La dévaluation de la hryvnia par rapport à l'euro est conforme au taux de change EUR/USD.

La législation ukrainienne concernant la hryvnia interdit l'utilisation de la plupart des instruments de couverture de taux de change disponibles dans d'autres pays. Les options, futures, forwards et swaps ne peuvent ainsi pas être utilisés en hryvnia. AgroGeneration se voit par conséquent dans l'impossibilité de couvrir activement son exposition aux fluctuations de la hryvnia sur les marchés financiers.

Le Groupe bénéficie néanmoins naturellement d'une couverture partielle contre le risque de taux de change USD/hryvnia. En effet, même s'ils sont libellés en UAH, les revenus tirés des récoltes, mais aussi certains coûts (semis, produits chimiques, pesticides, etc.) supportés par le Groupe dans le cadre de ses activités en Ukraine sont influencés par l'état du marché mondial des matières premières (où les transactions sont réalisées en USD). Dans le cas où les prix locaux ne s'ajusteraient pas automatiquement à ceux du marché international, le Groupe dispose de capacités de stockage suffisantes pour retarder ses ventes.

Enfin, le risque de change lié aux passifs libellés en USD affectés au financement des cultures est partiellement atténué par la réalisation de certaines ventes à l'export en USD.

#### **Dettes financières**

##### Analyse de la sensibilité au risque de taux d'intérêt

Si les taux d'intérêt (pour les emprunts à taux variable comme pour ceux à taux fixe) au 30 juin 2021 avaient été plus élevés / plus bas de 10 points de base, toutes les autres variables restant constantes, la charge d'intérêt de l'exercice aurait été plus élevée / plus faible de 233 k€ (31 décembre 2020 : 312 k€).



### Analyse de la sensibilité aux taux de change des devises étrangères

Les actifs et passifs monétaires du Groupe libellés en devises étrangères au 30 juin 2021 sont constitués d'emprunts et autres dettes libellés en dollars américains. Les autres actifs et passifs monétaires ne sont pas significatifs.

Si, au 30 juin 2021, le dollar américain avait diminué / augmenté de 10 % par rapport à l'euro, toutes les autres variables restant constantes, le bénéfice avant impôt du semestre aurait été plus élevé / plus faible de 277 k€.

### **3.4. Risques liés aux variations des prix des matières premières**

En raison de son niveau de production de céréales, le Groupe est exposé aux fluctuations des prix des récoltes.

Depuis quelques années, les marchés agricoles se caractérisent par une forte volatilité des prix, qui dépendent des prix mondiaux, eux-mêmes principalement formés sur les bourses de produits agricoles. Les principaux facteurs affectant les prix sont les facteurs climatiques, les niveaux des prix de l'énergie et des matières premières, ainsi que le caractère saisonnier de la demande.

Le marché des denrées agricoles en Ukraine est soumis aux fluctuations des prix des denrées agricoles sur les marchés internationaux. Il est également soumis aux conditions de la demande locale et aux capacités d'exportation de l'Ukraine, en particulier lorsque des politiques de quotas sont établies, comme cela a été le cas en 2010. L'Ukraine étant membre de l'Organisation mondiale du commerce, ces quotas ne peuvent être qu'exceptionnels et de durée limitée, et justifiés uniquement par une réduction importante de la production à l'échelle du pays. Pour limiter ce risque, le Groupe a développé ses propres capacités de stockage, qui lui permettent de mieux gérer la cadence de commercialisation de sa production.

Le Groupe se couvre contre le risque lié aux prix en faisant des ventes à terme en Ukraine (ventes à prix fixe avec livraison à terme, libellées en dollars américains) au cours des mois précédant la récolte, de façon à verrouiller sa marge.

### **3.5. Risques de liquidité pour le financement des cultures**

Les principaux risques de liquidité découlent du caractère saisonnier de la production agricole. Les frais et les fonds de roulement nécessaires atteignent un pic au printemps, avant la récolte. Les entrées de trésorerie, elles, se concentrent dans la deuxième moitié de l'année, après la récolte. Le Groupe remédie à ce caractère saisonnier en élargissant sa propre capacité d'entreposage, ce qui lui permet de vendre sa production toute l'année. De plus, l'équipe de direction contrôle le risque de liquidité en surveillant les indicateurs de performance clés, en particulier ceux concernant les flux de trésorerie.

Les sociétés doivent faire face à des problèmes de liquidité importants, en raison de la médiocrité des sources d'investissements étrangers et du faible niveau de la capacité d'emprunt auprès du système bancaire national.

Le Groupe poursuit sa collaboration avec la banque privée ukrainienne Alfa Bank Ukraine, qui va octroyer une ligne de crédit renouvelable au niveau de l'année précédente.



Outre les éléments précédents, le Groupe fait appel à d'autres sources de financement, comme les paiements anticipés de contrats à terme et le recours à des billets à ordre garantis et à l'allongement des délais de paiement par certains fournisseurs d'intrants. Ces instruments complémentaires apportent davantage de souplesse pour mener à bien les opérations habituelles pendant la saison des récoltes.

### **3.6. Risques de contrepartie**

Le Groupe est exposé à des risques de crédit à travers sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, qui sont conservés sur des comptes à vue et auprès d'institutions financières, et ses crédits fournisseurs et créances clients, qui incluent les engagements envers les tiers. Les risques liés aux créances ne résident dans aucune contrepartie particulière. Bien que la Société bénéficie de lignes de crédit de la part de nombreux fournisseurs d'intrants pendant la saison, aucune ligne de crédit n'est garantie au préalable dans la mesure où le Groupe gère ses positions au cas par cas. Le Groupe travaille prioritairement avec des banques et des institutions financières détenues par de grands groupes internationaux.

### **3.7. Risques liés au rapatriement des capitaux**

Les risques liés au rapatriement des capitaux proviennent des investissements réalisés par le Groupe dans ses filiales ukrainiennes. A ce jour, les groupes étrangers sont en mesure de rapatrier leur capital à travers des paiements de dividendes ou à travers le remboursement de prêts d'actionnaires sans implications fiscales. AgroGeneration finance la plupart de ses investissements en Ukraine grâce à des prêts d'actionnaires, généralement par l'intermédiaire de ses entités chypriotes. Les risques liés au rapatriement de capitaux sont liés à ces investissements. L'évolution de l'environnement politique en Ukraine ou à Chypre pourrait conduire à des restrictions sur le rapatriement des capitaux investis dans ce pays.

## **4. Principaux jugements et estimations comptables**

La préparation des États financiers consolidés suppose l'utilisation de certaines estimations comptables critiques. Il exige aussi que la Direction fasse preuve de discernement dans l'application des méthodes de comptabilité du Groupe. Les domaines impliquant un haut degré de jugement ou de complexité, à savoir ceux dans lesquelles hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers consolidés, sont présentés ci-dessous.

Les estimations et les jugements sont en permanence évalués en s'appuyant sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs, y compris les attentes concernant les événements futurs jugés raisonnables eu égard aux circonstances.

### **4.1. Test de dépréciation sur les immobilisations incorporelles**

Les actifs incorporels sont testés pour dépréciation à chaque date de clôture du bilan et à chaque fois qu'il y a des indications de dépréciation. Le résultat de cet exercice est hautement sensible à certaines hypothèses (coût moyen pondéré du capital, fluctuation du prix des matières premières, rendements).



#### **4.2. Juste valeur des actifs biologiques et valeur de cession nette des produits d'agriculture**

À chaque date de clôture du bilan, les actifs biologiques du Groupe sont comptabilisés à leur juste valeur moins les coûts de vente. Cette juste valeur des actifs biologiques varie en fonction des conditions climatiques pendant la croissance et la récolte, ainsi que du rendement potentiel et de l'évolution des prix. Tout changement de ces estimations pourrait conduire à un changement important dans le compte de résultat. Si les prévisions de l'équipe de direction au 30 juin 2021 avaient été supérieures/inférieures de 10 %, la juste valeur des actifs biologiques et la marge brute se seraient trouvées augmentées ou diminuées d'environ 2 837 k€.

Les produits d'agriculture récoltés par le Groupe et comptabilisés en « Produits agricoles » sont tout d'abord évalués à leur juste valeur à la date de la récolte. Ils sont ensuite réévalués à la plus faible des deux valeurs suivantes : la juste valeur et la valeur réalisable nette à la date de clôture du bilan. La valeur utilisée pour les produits agricoles dans l'estimation de la juste valeur au moment de la récolte, et retenue par conséquent pour la valeur réalisable nette à la date de clôture du bilan, est déterminée à partir des prix réels diminués des coûts de vente au point de récolte et des prix contractuels des récoltes vendues à l'avance.

#### **4.3. Transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres**

Le Groupe comptabilise le coût des rémunérations en actions accordées aux salariés en fonction de leur juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur s'obtient en utilisant une méthode appropriée à la nature de l'octroi des actions, ce qui dépend des conditions spécifiques à cet octroi. Cela implique aussi de choisir les paramètres appropriés pour la méthode employée et de faire des hypothèses, en particulier concernant la durée de vie de l'option, la volatilité et le rendement de l'action.

#### **4.4. Juste valeur des immobilisations**

À compter du 1er janvier 2015, le Groupe applique un modèle de réévaluation à ses actifs corporels situés en Ukraine, tels que les bâtiments, constructions, machines et équipements.

Dans ce modèle, les immobilisations corporelles sont constatées à leur juste valeur déduction faite du cumul des dépréciations et des amortissements. Une dépréciation est constatée en compte de résultat, sauf si l'actif considéré est comptabilisé pour son montant réévalué, auquel cas, la dépréciation est traitée comme une réévaluation négative.

L'estimation de la juste valeur des immobilisations corporelles exige de faire preuve de jugement et d'utiliser des hypothèses. À chaque date de clôture, le Groupe procède à l'examen des facteurs macroéconomiques que sont, notamment, le taux d'inflation en Ukraine et la dépréciation de l'UAH, pour savoir si la valeur comptable des immobilisations incorporelles diffère substantiellement de leur juste valeur.

Compte tenu des résultats de l'examen, le Groupe a conclu que la valeur comptable des bâtiments, constructions, machines, équipements et autres immobilisations ne s'écartait pas sensiblement de leur juste valeur au 30 juin 2021.



## 5. Retraitement de la classification des dépenses

Le Groupe a décidé de modifier ses méthodes comptables à partir de 2020 en ce qui concerne certaines dépenses. Les dépenses, qui sont encourues par les producteurs agricoles, font partie intégrante du soutien des activités de production agricole d'une telle société, et se rapportent exclusivement à la production agricole, sont classées comme frais généraux de production.

Certaines charges ont été classées dans les charges administratives du Groupe en 2019 et au premier semestre 2020, notamment :

- les salaires des employés dans les fermes (directeurs, comptables, automobilistes),
- le carburant et l'entretien des voitures,
- les frais de locaux d'exploitation (location de locaux, fournitures de locaux).

Ces dépenses sont classées en frais généraux de production selon la politique comptable du Groupe depuis 2020 à venir. Le compte de résultat consolidé intermédiaire et le tableau des flux de trésorerie du premier semestre 2020 sont retraités en conséquence.

Les tableaux ci-dessous résument l'impact total sur les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2020.

### Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)

	Montant précédemment déclaré au premier semestre 2020	Frais généraux des fermes reclassés en coûts de production	Montant après retraitement au premier semestre 2020
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>9 474</b>	-	<b>9 474</b>
Écarts de juste valeur des actifs biologiques et produits finis	1 634	(598)	1 036
Coût des ventes	(8 632)	-	(8 632)
<b>Marge brute</b>	<b>2 476</b>	<b>(598)</b>	<b>1 878</b>
Frais commerciaux, généraux et administratifs	(2 818)	598	(2 220)
Autres produits et charges nets	2	-	2
<b>Résultat avant intérêts et impôts</b>	<b>(340)</b>	-	<b>(340)</b>
Résultat financier net	(5 222)	-	(5 222)
Impôt sur les bénéfices	101	-	101
<b>Résultat net de la période</b>	<b>(5 461)</b>	-	<b>(5 461)</b>



## Coûts fonctionnels / coûts par nature

(en milliers d'euros)

	Montant précédemment déclaré au premier semestre 2020	Frais généraux des fermes reclassés en coûts de production	Montant après retraitement au premier semestre 2020
Coût des ventes	(8 632)	-	(8 632)
Frais généraux & administratifs	(2 818)	598	(2 220)
<b>Charges par fonction</b>	<b>(11 450)</b>	<b>598</b>	<b>(10 852)</b>

	Montant précédemment déclaré au premier semestre 2020	Frais généraux des fermes reclassés en coûts de production	Montant après retraitement au premier semestre 2020
Achats matières premières, services et locations	(7 220)	204	(7 016)
Charges de personnel	(2 384)	350	(2 034)
Amortissements	(2 373)	44	(2 329)
Juste valeur et ajustement des dépréciations (pour marchandises vendues)	579	-	579
Autres charges	(52)	-	(52)
<b>Charges par nature</b>	<b>(11 450)</b>	<b>598</b>	<b>(10 852)</b>



## Tableau consolidé des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	<u>Montant précédemment déclaré au premier semestre 2020</u>	<u>Frais généraux des fermes reclassés en coûts de production</u>	<u>Montant après retraitement au premier semestre 2020 (Note 5)</u>
Résultat net d'impôt des activités poursuivies	(5 461)	-	(5 461)
Résultat net d'impôt des activités cédées	-	-	-
<b>Résultat net de la période</b>	<b>(5 461)</b>	-	<b>(5 461)</b>
Amortissement des immobilisations	2 373	-	2 373
Provisions	1	-	1
Plus- ou moins-values de cession	66	-	66
Résultat financier net	5 222	-	5 222
Impôts différés et impôt sur les sociétés	(101)	-	(101)
Diminution de la juste valeur des actifs biologiques et des produits finis	(2 213)	598	(1 615)
Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie	(3)	-	(3)
<b>Marge opérationnelle</b>	<b>(116)</b>	<b>598</b>	<b>482</b>
Variation sur comptes fournisseurs et autres créditeurs*	4 299	-	4 299
Variation de stocks	7 111	-	7 111
Variation d'actifs biologiques	(8 982)	(598)	(9 580)
Variation sur comptes clients et autres créances**	(545)	-	(545)
Impôt sur les bénéfices de société	(68)	-	(68)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>1 822</b>	<b>(598)</b>	<b>1 224</b>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>	<b>1 706</b>	<b>-</b>	<b>1 706</b>

## 6. Événements postérieurs à la date de clôture

### 6.1. Impact du COVID-19 sur les opérations du Groupe

En décembre 2019, une épidémie de coronavirus (COVID-19) est apparue à Wuhan, en Chine et depuis il s'est répandu dans le monde entier. Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré le COVID-19 comme une pandémie. Le gouvernement ukrainien a dû mettre en place des mesures de quarantaine et pour lutter contre la pandémie à partir de mars 2020, et est entré dans une phase d'« assouplissement des restrictions » en mai 2021, tout comme ses voisins européens. Actuellement, l'Ukraine est sous quarantaine adaptative jusqu'au 31 décembre 2021. L'Ukraine est divisée en quatre zones épidémiologiques (rouge, orange, jaune, verte) en fonction du nombre de nouveaux cas de Covid-19, et avec différents niveaux de restrictions de quarantaine.

La campagne nationale de vaccination a débuté le 24 février 2021. Cependant, bien que le rythme de vaccination ait commencé à s'accélérer depuis début juin, l'Ukraine reste le pays avec la couverture vaccinale la plus faible d'Europe. À la fin septembre 2021, 29 millions de doses avaient été réalisées, 16 % de la population avait reçu au moins une dose du vaccin COVID-19 et près de 13 % de la population avait été entièrement vaccinée contre le COVID-19. Le gouvernement ukrainien a pour objectif de vacciner 24 millions de personnes d'ici la fin de 2021, soit plus de 55 % de la population totale du pays. En ce qui concerne les restrictions de voyage, le gouvernement ukrainien a développé un passeport vaccinal en collaboration avec



la Commission européenne, afin d'assurer l'interopérabilité avec le système européen des certificats numériques.

L'impact de la pandémie de COVID-19 sur la croissance économique de l'Ukraine a été important comme dans de nombreux autres pays. La Banque nationale d'Ukraine (NBU) a annoncé une baisse de 4 % du PIB réel en 2020, par rapport aux estimations préliminaires d'une croissance du PIB de 3,5 % sur cette période. En 2021, l'économie ukrainienne a entamé une reprise progressive pour atteindre un taux de croissance du PIB de 3,5 % pour 2021 et 2022 (sur la base des prévisions de la BERD).

La pandémie ainsi que la baisse de la demande d'exportations ukrainiennes et la diminution des envois de fonds de l'étranger ont provoqué l'arrêt de l'activité économique intérieure dans les secteurs touchés. Les effets secondaires découlent de la réduction des revenus des ménages, de la réorientation des dépenses publiques et de la perturbation des plans d'investissement des entreprises, entraînant une baisse de la demande pour une large gamme de biens et services. Dans l'agriculture, les chaînes d'approvisionnement alimentaire, les fruits et légumes, le lait et les produits laitiers, qui ont connu des problèmes de transport et de stockage, et de vente au détail, ont été les plus touchés. Ils ont également eu des difficultés à obtenir des matériaux importés. Le secteur de la production végétale commerciale a le moins souffert.

Conformément à la réglementation nationale et aux recommandations, AgroGeneration a mis en place des mesures sanitaires pour assurer la sécurité des employés, notamment en respectant la distanciation sociale, en assurant une désinfection, etc. Le personnel administratif travaille à domicile la plupart du temps. Les déplacements sont pratiquement éliminés afin que les employés puissent se conformer aux règles de quarantaine. Ceux qui travaillent sur le terrain se conforment à toutes les normes sanitaires pendant la pandémie. Depuis le début de la crise, il n'y a eu aucun impact négatif notable sur les opérations d'AgroGeneration, aucun changement ni impact sur la rentabilité de la société, et la direction ne voit aucun changement significatif dans les opérations commerciales.

En cas d'aggravation de la situation, la pandémie de Covid-19 pourrait avoir des impacts potentiels sur les états financiers, c'est-à-dire, un impact sur les revenus futurs, les coûts des intrants, le calendrier d'approvisionnement des intrants (et donc une modification des rendements), la baisse des prix mondiaux pour des cultures et l'augmentation des coûts de stockage. Ces facteurs et d'autres pourraient influencer les flux de trésorerie de la société et le bilan. Une pandémie prolongée pourrait compliquer le financement actuel de la société. Néanmoins, malgré la pandémie, l'entreprise continue de remplir toutes ses obligations. La direction continuera de surveiller de près la situation et d'évaluer la nécessité de mesures supplémentaires au fur et à mesure que la situation évolue.

## **6.2. Litige avec EHGO/ORNANE**

Ainsi, le 16 septembre 2021, AgroGeneration et European High Growth Opportunities Securitization Fund ont abouti à un accord engageant formalisé par la signature d'un protocole d'accord transactionnel. Ce protocole d'accord transactionnel qui n'emporte aucune reconnaissance de responsabilité ou de validité des griefs soulevés de part et d'autre, devrait mettre fin à tous les litiges entre les parties.

Le même jour, le Conseil d'administration d'AgroGeneration s'est réuni préalablement afin d'approuver les termes et conditions du protocole d'accord transactionnel. Cet accord se traduit notamment par l'attribution par AgroGeneration à European High Growth Opportunities Securitization Fund d'actions



existantes auto-détenues et par une indemnité transactionnelle d'un montant de 1,5M€ à verser par AgroGeneration en numéraire (en tranches) et par 686 411 actions auto-détenues (valeur de marché totale 0,1 M€ à la date de l'accord). Les autres termes de l'accord prévoient la résiliation du contrat d'émission (ORNANE), la caducité des ORNANES en circulation et le désistement ainsi que la renonciation réciproques des parties aux instances, actions et demandes reconventionnelles formées à l'encontre de l'autre partie.

## 7. Principales règles et méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées sont résumées ci-dessous.

### 7.1. Référentiel comptable et modifications apportées aux méthodes comptables

Les États financiers consolidés intermédiaires résumés sont préparés conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire », adoptée par l'Union européenne. Ils ne comprennent pas l'ensemble des informations nécessaires à l'établissement des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les États financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

En vertu d'IAS 34, les Notes annexes aux présents États financiers consolidés intermédiaires résumés sont destinés à :

- mettre à jour les informations comptables et financières contenues dans les derniers États financiers consolidés publiés au 31 décembre 2020 ;
- inclure de nouvelles informations comptables et financières sur les événements et transactions significatifs survenus pendant la période. À la seule exception des normes, des interprétations et des amendements entrés en vigueur au 1er janvier 2020, les principes comptables régissant la préparation des États financiers consolidés intermédiaires résumés sont identiques à ceux ayant servi à celle des États financiers consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2020. Ils ont été établis conformément aux IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2021. Les changements apportés aux méthodes comptables sont également censés être reflétés dans les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date.

(a) Normes et modifications d'application obligatoire dans l'Union européenne pour l'exercice financier clos au 30 juin 2021

- IFRS 17 - Contrats d'assurance (en vigueur pour les périodes de rapport annuel ouvertes à compter du 1er janvier 2023).
- Amendements à IAS 1 - Classification des passifs comme courants ou non courants (appliqués pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023).
- Amendements à IFRS 3 - Référence au cadre conceptuel (appliqués pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022).
- Amendements à IAS 16 - Immobilisations corporelles: produit avant utilisation prévue (appliqués pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022).
- Amendements à IAS 37 - Contrats déficitaires - Coûts de l'exécution d'un contrat (appliqués pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022).



- Amendements à IFRS 1 Première adoption des Normes internationales d'information financière - Filiale en tant que premier adoptant (appliqué pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022).
- Amendements à IFRS 9 Instruments financiers - Commissions dans le test des «10%» pour la décomptabilisation des passifs financiers (appliqués pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022).
- Amendements à IAS 41 Agriculture - Imposition des évaluations à la juste valeur (appliqués pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022).
- Amendement à IFRS 16 Contrats de location Concessions de location liées à Covid 19 (l'amendement entre en vigueur le 1er juin 2020 mais, pour s'assurer que l'allégement est disponible lorsque cela est le plus nécessaire, les locataires peuvent appliquer l'amendement immédiatement dans tout état financier - intermédiaire ou annuel - non encore autorisé pour émission).
- Amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 - Réforme des taux d'intérêt de référence - Phase 2 (appliqués pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2021).
- Amendement à IFRS 16 Contrats de location Concessions de location liées à Covid 19 (publiés le 28 mai 2020).
- Amendements à IFRS 3 Regroupements d'entreprises (publiés le 22 octobre 2018).
- Amendements à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7: Réforme des taux d'intérêt de référence (publiés le 26 septembre 2019).
- Amendements à IAS 1 et IAS 8: Définition de matériel (publiés le 31 octobre 2018).
- Amendements aux références au Cadre conceptuel dans les normes IFRS (publiés le 29 mars 2018).

Ces normes n'ont pas eu d'effet matériel sur les états financiers du Groupe.

(b) Normes et interprétations publiées par l'IASB mais pas encore approuvées par l'Union européenne et non appliquées par AgroGeneration

- Amendement à la norme IFRS 17 : Contrats d'assurance
- Amendements à la norme IAS 1: Classification des passifs comme courants ou non courants
- Amendements à la norme IFRS 3 : Référence au Cadre conceptuel
- Amendements à la norme IAS 16 : Immobilisations corporelles - Produit avant utilisation prévue
- Amendements à la norme IAS 37 : Contrats onéreux - Coût de l'exécution du contrat
- Amendements à la norme IFRS 4 : Prolongation de l'exemption temporaire d'application d'IFRS 9

## 7.2. Consolidation

### (a) Filiales

Toutes les filiales sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont totalement consolidées. Par « contrôle », on entend la situation dans laquelle les conditions suivantes sont toutes réunies :

- l'exercice d'un pouvoir sur la filiale ;
- l'exposition, ou les droits qui y sont associés, aux retours sur investissement variables découlant des intérêts détenus dans la filiale ;
- la capacité à exercer son pouvoir pour influencer sur sa rentabilité.



Si les faits et les circonstances donnent à penser que l'une des trois composantes du contrôle répertoriées ci-dessus a changé, le Groupe procède à une nouvelle analyse pour savoir s'il contrôle toujours l'entité. La consolidation d'une filiale débute au moment où le Groupe en acquiert le contrôle et cesse lorsqu'il en perd le contrôle. Au 30 juin 2021, le Groupe n'exerce de contrôle conjoint sur aucune des entités de son périmètre de consolidation.

L'ensemble des soldes et transactions intra-Groupe, de même que les produits, charges et plus-/moins-values latentes inclus dans la valeur comptable nette des actifs et résultant de transactions intra-Groupe, sont éliminés en totalité.

#### *(b) Comptabilisation des regroupements d'entreprises*

Les acquisitions de filiales auprès de tiers (qui, au sens des IFRS, constituent des regroupements d'entreprises) sont constatées selon la méthode d'acquisition. À l'acquisition, l'actif, le passif et le passif éventuel d'une filiale sont évalués à leur juste valeur.

L'écart d'acquisition se définit quant à lui comme l'excédent de la somme formée de la contrepartie transférée, du montant des intérêts minoritaires dans la filiale acquise et de la juste valeur de l'éventuelle participation auparavant détenue par le Groupe dans la filiale acquise sur la valeur nette des montants de éléments identifiables de l'actif acquis, du passif et du passif éventuel à la date d'acquisition.

Dans le cas où, après réévaluation, les éléments identifiables de l'actif net attribuables au Groupe dépassent le coût de l'acquisition, la différence est constatée en gain d'acquisition dans le Compte de résultat consolidé.

### **7.3. Conversion des devises**

#### *(a) FDevise fonctionnelle et devise de présentation*

Les éléments inclus dans les États financiers de chaque entité du Groupe sont présentés dans la devise utilisée dans leur environnement économique respectif (« devise fonctionnelle »).

La devise fonctionnelle de la société-mère et des filiales chypriotes est l'euro (EUR), celle des filiales ukrainiennes la hryvnia (UAH).

La devise de présentation des États financiers consolidés est l'euro (EUR).

#### *(b) Transactions en devises étrangères*

Les opérations en devises étrangères sont converties en devise fonctionnelle sur la base du taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant de l'exécution de ces transactions et de la conversion en devise fonctionnelle au jour de clôture des actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont enregistrés en produits et charges financiers au compte de résultat, à l'exception des écarts de change sur les comptes de trésorerie qualifiés de couverture de flux futurs et des couvertures d'investissement net en devises.

Les prêts intra-groupe à long terme accordés à une société étrangère et dont aucun remboursement n'est prévu ou probable dans un avenir proche sont classés en investissement net dans la société étrangère.



Si une filiale ayant le statut de société étrangère rembourse un prêt d'investissement net sans que cela n'entraîne de variation proportionnelle du pourcentage de participation de la société-mère, l'écart de conversion cumulé n'est pas reclassé des autres éléments du résultat global au compte de résultat.

(c) *Conversion des États financiers exprimés en devise étrangère*

Les comptes de résultat et les bilans de toutes les entités du Groupe qui ont une devise fonctionnelle différente de la devise de présentation (aucune n'ayant pour monnaie celle d'une économie hyper-inflationniste au 30 juin 2021) sont convertis dans la devise de présentation comme suit :

- les actifs et les passifs du bilan sont convertis au taux de change de la date de clôture ;
- les produits et les charges du compte de résultat sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction considérée (pour des raisons pratiques, le Groupe convertit les éléments de produits et de charges de chaque période présentée dans les états financiers en appliquant le taux de change moyen calculé au cours de la période comptable correspondante, si le résultat de la conversion ainsi réalisée se rapproche raisonnablement de celui obtenu en appliquant le taux de change en vigueur à la date de la conversion),
- les écarts de change résiduels sont comptabilisés dans une composante distincte des capitaux propres.

Le taux de change appliqué à la conversion des États financiers des filiales ukrainiennes est le suivant :

Taux de change pour 1 €	30 juin 2021		31 décembre 2020		30 juin 2020	
	Moyen	Clôture	Moyen	Clôture	Moyen	Clôture
Hryvnia ukrainienne (UAH)	33,4936	32,3018	30,8013	34,7396	28,6091	29,9500
Dollar américain (USD)	1,2057	1,1886	1,1423	1,2287	1,1011	1,1221

Les taux utilisés pour la hryvnia et le dollar américain sont ceux qui sont en vigueur à la Banque nationale d'Ukraine (« BNU »).

Les écarts de change sur un élément monétaire faisant partie de l'investissement net de l'entité présentant les États financiers dans une activité à l'étranger sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et reclassés des capitaux propres en compte de résultat lors de la sortie partielle ou totale de l'investissement net.

L'écart d'acquisition et les ajustements de la juste valeur constatés lors de l'acquisition d'une entité étrangère sont comptabilisés en actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de change de clôture.

#### 7.4. Immobilisations incorporelles

Les principales immobilisations incorporelles comptabilisées sont les écarts d'acquisition et les droits au bail. Elles ont été comptabilisées dans le cadre du processus de regroupement de sociétés.

Après sa première comptabilisation, l'écart d'acquisition est constaté à sa valeur initiale déduction faite du cumul des éventuelles dépréciations.



L'unité génératrice de trésorerie (UGT) retenue pour le test de dépréciation de l'écart d'acquisition correspond au segment opérationnel Ukraine.

Si l'écart d'acquisition fait partie intégrante d'une UGT et qu'une fraction de l'activité de cette unité est cédée, l'écart d'acquisition associé à l'activité cédée est inclus dans la valeur comptable de l'activité au moment de la détermination de la plus- ou moins-value de cession de l'activité. L'écart d'acquisition cédé dans ces circonstances est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la fraction de l'UGT conservée.

### **7.5. Immobilisations corporelles**

À compter du 1er janvier 2015, le Groupe applique un modèle de réévaluation à ses immobilisations corporelles situées en Ukraine. Dans ce modèle, les immobilisations corporelles sont constatées à leur juste valeur déduction faite du cumul des dépréciations et des amortissements.

Il sera procédé à une réévaluation avec une régularité suffisante pour s'assurer que la valeur comptable ne diffère pas substantiellement de celle qui serait déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture.

Le coût d'acquisition des immobilisations corporelles inclut toutes les dépenses directement attribuables à l'acquisition des actifs immobilisés. Les coûts ultérieurement capitalisés comprennent les dépenses importantes engagées pour les améliorations et les remplacements qui allongent la durée de vie utile des actifs ou en augmentent la capacité de génération de revenus. Toutes les autres réparations et travaux de maintenance sont comptabilisés en résultat pendant l'exercice comptable sur lesquels ils sont supportés. La valeur nette des composants à durée de vie limitée qui ont été remplacés est retirée de l'immobilisation corporelle.

Les immobilisations sont amorties linéairement sur leur durée de vie estimée :

- Bâtiments : 10 à 55 ans
- Machines et outillages : 5 à 30 ans
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 30 ans.

Les installations techniques sont composées de matériel de production agricole immobile, essentiellement les séchoirs et les nettoyeurs. Les machines et les véhicules incluent d'autres équipements agricoles mobiles (tracteurs, moissonneuses-batteuses, semoirs, camions, etc.).

Leur durée d'utilité est réexaminée, et ajustée si nécessaire, à la clôture de chaque exercice. L'impact d'une variation par rapport à une estimation précédente est comptabilisé de manière prospective en changement d'estimation comptable.

La plus- ou moins-value réalisée sur la vente ou la cession d'une immobilisation corporelle correspond à la différence entre le produit de la vente et la valeur comptable de l'actif et est constatée dans le compte de résultat.

Les immobilisations en cours comprennent les coûts directement liés à la construction des immobilisations corporelles, y compris la valeur constatée de manière appropriée des frais généraux variables directement attribuables à leur construction. Les immobilisations en cours ne sont pas amorties. L'amortissement des



immobilisations en cours commence lorsque les actifs sont prêts à être utilisés, c'est-à-dire à partir du moment où ils se trouvent dans le lieu et l'état qui leur sont nécessaires pour pouvoir être exploités de la manière prévue par la direction.

Lors de la vente ou de la sortie d'immobilisations réévaluées, l'excédent de réévaluation subsistant dans la réserve de réévaluation est directement transféré dans le report à nouveau. Un transfert n'est effectué de la réserve de réévaluation vers le report à nouveau que lorsqu'une immobilisation est sortie du bilan.

## **7.6. Dépréciation des actifs non financiers**

Les actifs non-financiers autres que l'écart d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation chaque fois qu'un événement ou un changement de circonstances donne à penser que la valeur comptable peut ne pas être recouvrable.

Une perte de valeur est comptabilisée à raison de l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée de la juste valeur de l'actif, diminuée des frais de vente, et de sa valeur d'utilité. Aux fins d'évaluer la perte de valeur, les actifs sont regroupés au plus bas niveau auquel il est possible d'identifier des flux futurs distincts (unité génératrice de trésorerie).

Une dépréciation est constatée immédiatement dans le Compte de résultat consolidé, sauf si l'actif considéré est comptabilisé pour son montant réévalué, auquel cas, la dépréciation est traitée comme une réévaluation négative.

## **7.7. Agriculture**

### *(a) Définitions*

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe aux activités agricoles sont basées sur la norme IAS 41 « Agriculture ».

L'activité agricole se définit comme la transformation biologique d'actifs biologiques en produits agricoles ou en autres actifs biologiques.

Le Groupe classe les actifs biologiques en deux catégories : cultures dans les champs et bétail.

*Les produits agricoles* sont les produits de la récolte des actifs biologiques du Groupe et des produits tirés de l'élevage, à savoir, soit des céréales récoltées, soit du lait, de la viande ou d'autres produits d'élevage.

Le Groupe comptabilise un actif biologique ou un produit agricole lorsqu'il contrôle l'actif sous l'effet des événements passés et qu'il est probable que les avantages économiques futurs procurés par l'actif reviennent au Groupe et que la juste valeur du coût de l'actif peut être mesurée de manière fiable.

### *(b) Actifs biologiques*

Les actifs biologiques sont évalués lors de la comptabilisation initiale et à chaque date de clôture à leur juste valeur diminuée des frais de vente, et la plus- ou moins-value en résultant portée au compte de résultat. Les frais de vente comprennent l'ensemble des coûts nécessaires pour vendre les actifs, y compris ceux qui leur sont destinés pour les mettre sur le marché.



Les actifs biologiques sont évalués à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie nets attendus de la vente des actifs évalués en appliquant un taux déterminé par le marché. L'objectif du calcul de la valeur actualisée des flux de trésorerie nets attendus est de déterminer la juste valeur d'un actif biologique. La différence entre la juste valeur diminuée des frais de vente et les coûts de production totaux est affectée aux actifs biologiques détenus en stock à chaque date de clôture et traitée en ajustement de la juste valeur.

Compte tenu de la méthode précédente, les principaux groupes d'actifs biologiques sont enregistrés comme suit :

(i) *Cultures dans les champs*

La juste valeur des cultures dans les champs est déterminée à partir des flux de trésorerie actualisés découlant de la vente des récoltes, et assortie d'une provision constituée au titre des coûts à engager et des risques à supporter pendant les étapes restantes du processus de transformation.

La juste valeur des Actifs biologiques de culture est déterminée, en plus d'autres estimations, d'après les conditions météorologiques, la qualité des sols, le potentiel de croissance, les rendements, les conditions de récolte et l'évolution des prix.

Au 30 juin 2021, le Groupe avait identifié le marché principal de chaque type d'actif biologique de culture ; il en mesure la juste valeur en se fondant sur ce qui suit :

pour la détermination des prix

- Évaluation par la Direction des futurs prix à la date de la récolte, rapprochés du prix FOB ukrainien ou des prix compensés sur les marchés occidentaux, à la date de clôture du bilan. Ces prix ont été défalqués des coûts de livraison FOB et des coûts de transport.

pour la détermination des rendements

- Évaluation par la Direction des rendements futurs des récoltes à partir des données les plus pertinentes et les plus récentes tirées d'études de récolte effectuées dans les champs.

Étant donné la nature de ces paramètres entrants, la juste valeur des actifs biologiques est classée au Niveau 3 défini par la norme IFRS 13. Tout changement d'une de ces évaluations peut se traduire par la constatation de changements importants des justes valeurs dans le compte de résultat.

(ii) *Animaux d'élevage*

La juste valeur des animaux d'élevage est déterminée à partir du prix de marché des animaux d'élevage d'âge similaire, de leur race et de leur valeur génétique. Le bétail, dont le prix ou la valeur déterminés sur le marché ne sont pas connus et dont les autres estimations de la juste valeur sont clairement considérées comme n'étant pas fiables, est comptabilisé à la valeur actualisée des flux de trésorerie nets attendus de la vente d'actifs évalués en appliquant un taux avant impôt déterminé par le marché.

Les actifs biologiques sont constatés en tant qu'actifs à court terme ou actifs immobilisés en fonction de leur cycle d'exploitation par le Groupe.

(c) *Produits agricoles*

Les produits agricoles récoltés par le Groupe sont comptabilisés initialement au jour de la récolte à leur juste valeur diminuée des frais de vente au moment de la récolte. Par la suite, ils sont comptabilisés en stocks en



tant que « Produits agricoles » et valorisés à la valeur la plus faible de la juste valeur à la date de la récolte et de la valeur nette réalisable. Cette valorisation à la valeur réalisable nette est comptabilisée sous la forme d'une dépréciation de stock (« Variation de la juste valeur des produits finis », cf. Note 12).

La juste valeur des produits agricoles lors de la récolte et leur valeur nette réalisable sont déterminées à partir des prix réels moins les coûts de vente à la date de la récolte et des prix contractuels des récoltes vendues à l'avance.

(d) *En-cours (stocks d'en-cours)*

Sont considérés comme des en-cours les coûts de préparation des sols qui, à la date de clôture, n'ont pas été semés (cas des semis de printemps en Ukraine : maïs, soja, tournesol, etc., valorisés au 31 décembre). Ces coûts de préparation des sols sont évalués sur la base des coûts historiques engagés par le Groupe.

### **7.8. Contrats de location, droits d'utilisation d'actifs et passifs de loyers**

Les contrats de location sont comptabilisés, évalués et présentés conformément à la norme IFRS 16. Le Groupe constate un droit d'utilisation d'actif et un passif de loyers à la date d'entrée en vigueur du contrat pour tous les contrats de location conférant le droit de contrôler l'utilisation de l'actif identifié pendant une période de temps donnée.

Le droit d'utilisation d'un actif est amorti en utilisant la méthode d'amortissement linéaire entre la date d'entrée en vigueur et la première des deux dates correspondant respectivement à la fin de la durée de vie utile du droit d'utilisation de l'actif et à l'échéance du contrat de location. En outre, le droit d'utilisation de l'actif subit périodiquement une dépréciation et est corrigé de certains retraitements du passif de loyers.

Le passif de loyers est initialement comptabilisé à la valeur actuelle des loyers qui ne sont pas payés à la date d'entrée en vigueur, actualisée au taux d'emprunt marginal du Groupe.

Les paiements de loyers inclus dans la comptabilisation du passif de loyers comprennent :

- les paiements fixes,
- les paiements de loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux, initialement constaté en utilisant l'indice ou le taux en vigueur à la date de prise d'effet ;
- les sommes qui doivent être payables au titre d'une garantie de valeur résiduelle ; et
- le prix d'exercice de l'option d'achat que le Groupe est raisonnablement certain d'exercer, le paiement de loyer pendant la période de renouvellement facultative si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer une option de prorogation, et les pénalités pour résiliation anticipée d'un contrat de location, sauf si le Groupe est raisonnablement certain de ne pas procéder à sa résiliation anticipée.

Le Groupe a choisi de ne pas constater les droits d'utilisation d'actifs et les passifs de loyers pour les contrats de location de courte durée (contrats de location d'une durée de 12 mois ou moins, sans option d'achat). Le Groupe comptabilise les paiements de loyers associés à ces contrats de location dans les charges en appliquant une méthode d'amortissement linéaire pendant la durée du contrat de location.



## Montants comptabilisés en profit ou perte

(en milliers d'euros)	Premier semestre 2021
Intérêts sur passifs de loyers	1 137
Paiements de loyers supplémentaires non contractuels et non inclus dans l'évaluation des passifs de loyers*	889
Produits de sous-location des droits d'utilisation d'actifs	35
Charges liées aux contrats de location de courte durée	44
Charges liées aux locations d'actifs de faible valeur, à l'exclusion des locations de courte durée d'actifs de faible valeur	-

(\*) L'estimation des passifs de loyers pour droits d'utilisation d'actifs repose sur les clauses contractuelles. Or, la majorité des contrats de location de terrains ayant été conclus séparément, il existe un décalage entre les clauses contractuelles et la conjoncture actuelle du marché. Les paiements effectués au profit des propriétaires sont supérieurs à ceux stipulés dans les contrats et reflètent la composante supplémentaire non contractuelle au sens d'IFRS 16. Cette composante supplémentaire est attribuable à la tendance croissante observable sur le marché.

La fraction supplémentaire des charges contractuelles de location de terrains aurait un effet de 5 210 k€ sur les dettes de location pour activités poursuivies au 30 juin 2021.

### 7.9. Subventions publiques

Les subventions publiques non conditionnées sont comptabilisées en résultat lorsqu'elles sont acquises.

Si une subvention publique est conditionnée, le Groupe l'enregistre en résultat lorsque les conditions relatives à son obtention sont réunies (subventions environnementales d'aide locale) et tant que l'aide reçue est constatée au passif.

### 7.10. Stocks

#### (a) Matières premières et autres fournitures

Les stocks sont enregistrés à la valeur la plus faible du coût et de la valeur réalisable nette. Les coûts comprennent les matières premières et, le cas échéant, les charges directes de main-d'œuvre et les frais généraux supportés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Le coût est calculé à partir de la méthode du coût moyen pondéré. La valeur réalisable nette correspond au prix de vente estimé, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts à engager pour la mercatique, la vente et le distribution.

#### (b) Produits finis (produits agricoles)

Cf. Note 7.7 (c) – Agriculture.

#### (c) En-cours

Cf. Note 7.7 (d) – Agriculture.



### 7.11. Capital social

Les actions ordinaires sont classées en fonds propres. Les coûts marginaux directement imputables à l'émission de nouvelles actions ou à l'exercice de nouvelles options sont imputés directement en capitaux propres en déduction de la prime d'émission, nette de tous les effets fiscaux.

### 7.12. Impôts courants et différés

#### (a) Régime fiscal général

La charge d'impôt courant est calculée sur la base des législations fiscales en vigueur totalement ou pratiquement à la date de clôture dans les pays où les sociétés du Groupe opèrent et génèrent un résultat taxable.

Le taux d'imposition applicable au 30 juin 2021 est de 31 % en France, 18 % en Ukraine (voir (b) Régime fiscal des sociétés agricoles en Ukraine) et 12,5 % à Chypre.

Les mesures de la réforme fiscale appliquée en France en 2016 prévoyaient une réduction progressive du taux ordinaire d'imposition sur les sociétés de 33,33 % à 28 %. La Loi de finances pour 2018 prévoit une nouvelle réduction progressive du taux de l'impôt sur les sociétés à 25 %, pleinement applicable aux exercices financiers ouverts en 2022. Le calendrier d'application de la réduction progressive est le suivant :

- pour les exercices financiers ouverts à compter du 1er janvier 2019, le taux ordinaire de l'impôt sur les sociétés sera ramené à 31 %, étant précisé que les 500 000 premiers euros de bénéfice seront taxés à hauteur de 28 % ;
- pour les exercices financiers ouverts à compter du 1er janvier 2020, le taux de l'impôt sur les sociétés de 28 % est devenu le nouveau « taux ordinaire » (pour tous les bénéfices) ;
- pour les exercices financiers ouverts à compter du 1er janvier 2021, le taux ordinaire de l'impôt sur les sociétés sera réduit à 26,5 % ;
- pour les exercices financiers ouverts à compter du 1er janvier 2022, le taux ordinaire de l'impôt sur les sociétés sera réduit à 25 %.

L'impôt différé est déterminé sur la base du taux d'imposition et de la réglementation fiscale en vigueur ou en vigueur en substance à la date de clôture et qui sont susceptibles d'être appliqués lorsque l'actif d'impôt différé sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable au titre des différences temporelles découlant de l'écart entre la valeur comptable des actifs et des passifs figurant dans les états financiers consolidés et la base fiscale correspondante dans le calcul du bénéfice imposable. Les passifs d'impôts différés sont généralement constatés pour toutes les différences temporelles imposables, et les actifs d'impôts différés comptabilisés dans la mesure où existe un bénéfice imposable sur lequel peuvent s'imputer les différences temporelles déductibles.

Toutefois, l'impôt différé n'est pas constaté si, lors de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif à la date d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises, cette transaction n'a pas d'implication pour le revenu comptable ou pour le revenu imposable.



L'impôt différé est comptabilisé en produit ou en charge au compte de résultat, sauf lorsqu'il se rapporte à des éléments directement crédités ou débités dans les capitaux propres, auquel cas, il est également enregistré en capitaux propres.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est révisée à la fin de chaque période comptable et réduite dans la mesure où il n'est plus probable que les bénéfices imposables soient suffisants pour permettre la réalisation de tout ou partie de l'actif.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsque :

- le Groupe dispose d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés pour les actifs d'impôts courants et les passifs d'impôts courants ;
- le Groupe a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément ;
- Les actifs d'impôts différés et les passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale au cours de chaque période future durant laquelle il est prévu de régler ou de récupérer des passifs et des actifs d'impôts différés d'un montant significatif.

#### *(b) Régime fiscal des sociétés agricoles en Ukraine*

En Ukraine, une société est automatiquement considérée comme un producteur agricole si au moins 75 % de ses revenus de l'année fiscale précédente proviennent de la vente de produits agricoles. Dans ce cas, une entreprise agricole bénéficie de dispositions fiscales spécifiques.

Depuis le 1er janvier 2017, le régime de TVA privilégié applicable aux entreprises agricoles est abrogé. Pour en savoir plus, se reporter aux États financiers consolidés au 31 décembre 2016.

Impôt sur les sociétés : les entreprises agricoles ne sont pas soumises à l'impôt sur le revenu des sociétés mais à un impôt foncier qui est calculé sur la base d'un pourcentage de la valeur des terrains servant à la production agricole. Les coûts apparentés correspondants sont classés dans le poste « Coût des ventes ».

Parmi les 9 entités juridiques contrôlées par le Groupe en Ukraine au 30 juin 2021, 6 sont impliquées dans la production agricole et sont éligibles aux dispositions fiscales spécifiques réservées en 2021 aux entreprises agricoles d'Ukraine.

### **7.13. Avantages du personnel**

#### *(a) Engagements de retraite*

Le Groupe ne gère aucun régime de retraite significatif. Les cotisations versées aux caisses de retraite locales sont traitées en avantages définis.

#### *(b) Indemnités de fin de contrat*

Les indemnités de fin de contrat sont exigibles chaque fois que le contrat de travail d'un salarié est résilié par le Groupe avant l'âge légal de départ en retraite ou qu'un salarié accepte un départ volontaire en échange de leur versement. Le Groupe comptabilise ces indemnités lorsqu'il s'est manifestement engagé, soit à résilier le contrat de travail de salariés conformément à un plan formel détaillé sans aucune possibilité de



retrait, soit à accorder des indemnités de fin de contrat à titre d'incitation à un départ volontaire. Le montant des indemnités arrivant à échéance plus de douze (12) mois après la date de clôture est actualisé.

#### **7.14. Provisions**

Une provision doit être constituée si le Groupe en a l'obligation (juridique ou implicite) au titre d'un événement antérieur et qu'il est à la fois probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation puisse donner lieu à une estimation fiable. Les futures pertes opérationnelles ne donnent lieu à la constitution d'aucune provision.

#### **7.15. Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires représente les produits des activités ordinaires. Ces produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir pour la vente de biens ou de services dans le cadre des activités ordinaires du Groupe.

Les produits des activités ordinaires présentés pour les activités ukrainiennes du Groupe excluent la collecte de la TVA sur les ventes.

Ces mêmes produits des activités agricoles sont présentés nets des remises, rabais et ristournes, et après élimination des ventes intra-Groupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé dès lors qu'il est probable que les avantages économiques reviennent au Groupe et que son montant puisse être évalué de manière fiable.

Les critères spécifiques suivants doivent également être réunis avant toute comptabilisation du chiffre d'affaires :

- Vente de biens et de produits finis : le chiffre d'affaires est comptabilisé si les risques et les avantages significatifs inhérents à la propriété des biens à revendre et des produits finis ont été transférés à l'acheteur, que le montant du chiffre d'affaires peut être évalué de façon fiable et que le Groupe ne continue à être impliqué ni dans la gestion telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés. Le transfert des risques, qui intervient au moment de la livraison ou de l'expédition, varie selon les dispositions du contrat passé avec le client.
- Fourniture de services : le chiffre d'affaires est comptabilisé dans la période comptable au cours de laquelle les services sont rendus.

Le chiffre d'affaires du Groupe provient pour l'essentiel de la vente de produits agricoles.

#### **7.16. Rémunérations en actions**

La juste valeur des services considérés comme ayant été reçus en échange des instruments de capitaux propres (bons de souscription) émis est inscrite dans les charges au compte de résultat de l'exercice et dans les autres réserves dans les capitaux propres durant la période d'acquisition des droits (entre la date d'attribution des bons de souscription et la date d'acquisition définitive des droits relatifs à ces instruments). La juste valeur des services reçus est déterminée sur la base de la juste valeur (valeur de marché) des instruments de capitaux propres attribués à leur date d'attribution.



## 8. Information sectorielle

Le Groupe compte un segment opérationnel en Ukraine, composé de 9 entités juridiques exploitant environ 57 000 hectares de terres cultivables.

## 9. Immobilisations incorporelles et droits au bail

(en milliers d'euros)	Valeur brute			Amortissements			Valeur nette		
	Écart d'acquisition	Autres	Total	Écart d'acquisition	Autres	Total	Écart d'acquisition	Autres	Total
<b>31 décembre 2019</b>	<b>19 435</b>	<b>623</b>	<b>20 058</b>	<b>(7 738)</b>	<b>(425)</b>	<b>(8 163)</b>	<b>11 697</b>	<b>198</b>	<b>11 896</b>
Acquisitions	-	4	4	-	-	-	-	4	4
Amortissements	-	-	-	-	(45)	(45)	-	(45)	(45)
Écart de conversion	(804)	(106)	(910)	-	65	65	(804)	(41)	(845)
Cessions	-	(192)	(192)	-	192	192	-	-	-
<b>31 décembre, 2020</b>	<b>18 631</b>	<b>329</b>	<b>18 960</b>	<b>(7 738)</b>	<b>(213)</b>	<b>(7 951)</b>	<b>10 893</b>	<b>116</b>	<b>11 009</b>
Acquisitions	-	9	9	-	-	-	-	9	9
Amortissements	-	-	-	-	(20)	(20)	-	(20)	(20)
Écart de conversion	193	25	218	-	(14)	(14)	193	11	204
Cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>30 juin, 2021</b>	<b>18 824</b>	<b>363</b>	<b>19 187</b>	<b>(7 738)</b>	<b>(247)</b>	<b>(7 985)</b>	<b>11 086</b>	<b>116</b>	<b>11 202</b>

Au 30 juin 2021, le Groupe n'a identifié aucun indicateur de dépréciation.

## 10. Droits d'utilisation d'actifs (terrains)

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
<b>1er janvier 2020</b>	<b>14 527</b>	<b>(3 808)</b>	<b>10 719</b>
Acquisitions	185	-	185
Cessions	(85)	75	(10)
Amortissements	-	(1 863)	(1 863)
Écart de conversion	(3 748)	1 103	(2 645)
Autres variations	2 284	99	2 383
Variation de périmètre	-	-	-
<b>1er janvier 2021</b>	<b>13 163</b>	<b>(4 394)</b>	<b>8 769</b>
Acquisitions	-	-	-
Cessions	(56)	56	-
Amortissements	-	(902)	(902)
Écart de conversion	1 049	(363)	686
Autres variations	1 556	-	1 556
<b>30 juin 2021</b>	<b>15 712</b>	<b>(5 603)</b>	<b>10 109</b>



## 11. Immobilisation corporelles

(en milliers d'euros)	Valeur brute				Amortissements				Valeur comptable nette					
	Construc- tions	Machines agricoles et autres	Droits d'utilis- ation d'actifs	En cours et prépai- ements	Total	Construc- tions	Machines agricoles et autres	Droits d'utilisa- tion d'actifs	Total	Construc- tions	Machines agricoles et autres	Droits d'utilis- ation d'actifs	En cours et prépai- ements	Total
<b>31 décembre, 2019</b>	<b>9 317</b>	<b>16 225</b>	<b>4 465</b>	<b>26</b>	<b>30 033</b>	<b>(1 507)</b>	<b>(8 238)</b>	<b>(1 862)</b>	<b>(11 607)</b>	<b>7 810</b>	<b>7 988</b>	<b>2 603</b>	<b>26</b>	<b>18 426</b>
Réévaluation à la juste valeur	767	7 404	436	(7)	8 600	-	-	-	-	767	7 404	436	(7)	8 600
Impact de la réévaluation sur l'amortissement	(1 683)	(8 081)	(879)	-	(10 643)	1 683	8 081	879	10 643	-	-	-	-	-
Acquisitions	126	303	16	682	1 127	-	-	-	-	126	303	16	682	1 127
Amortissements	-	-	-	-	-	(658)	(2 895)	(592)	(4 145)	(658)	(2 895)	(592)	-	(4 145)
Écart de conversion	(2 230)	(3 830)	(942)	(80)	(7 082)	429	2 237	421	3 087	(1 801)	(1 593)	(521)	(80)	(3 995)
Cessions	(146)	(897)	(881)	-	(1 924)	62	565	742	1 369	(84)	(332)	(139)	-	(555)
Autres mouvements	16	133	(121)	(21)	7	(9)	(20)	32	3	7	113	(89)	(21)	10
<b>31 décembre, 2020</b>	<b>6 167</b>	<b>11 258</b>	<b>2 094</b>	<b>600</b>	<b>20 119</b>	<b>-</b>	<b>(270)</b>	<b>(380)</b>	<b>(650)</b>	<b>6 167</b>	<b>10 988</b>	<b>1 714</b>	<b>600</b>	<b>19 469</b>
Acquisitions	203	889	1 147	129	2 368	-	-	-	-	203	889	1 147	129	2 368
Amortissements	-	-	-	-	-	(394)	(2 086)	(239)	(2 719)	(394)	(2 086)	(239)	-	(2 719)
Écart de conversion	471	912	184	34	1 601	(14)	(97)	(37)	(148)	457	815	147	34	1 453
Cessions	(39)	(43)	-	(2)	(84)	5	11	-	16	(34)	(32)	-	(2)	(68)
Autres mouvements	-	851	(442)	(452)	(43)	-	(15)	9	(6)	-	836	(433)	(452)	(49)
<b>30 juin, 2021</b>	<b>6 802</b>	<b>13 867</b>	<b>2 983</b>	<b>309</b>	<b>23 961</b>	<b>(403)</b>	<b>(2 457)</b>	<b>(647)</b>	<b>(3 507)</b>	<b>6 399</b>	<b>11 410</b>	<b>2 336</b>	<b>309</b>	<b>20 454</b>

Les immobilisations corporelles comprennent des actifs détenus et loués.

(en milliers d'euros)

**30 juin 2021**

Immobilisations corporelles détenues	18 118
Droits d'utilisation d'actifs	2 336
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>20 454</b>

Le Groupe loue des terrains et des constructions, véhicules et machines. Les informations relatives aux contrats de location aux termes desquels le Groupe est preneur sont présentées ci-dessous.



### Droits d'utilisation d'actifs

(en milliers d'euros)

	Terrains	Bâtiments	Machines agricoles	Total
<b>Total au 31 décembre 2019</b>	<b>10 719</b>	<b>661</b>	<b>1 942</b>	<b>13 322</b>
Transfert vers immobilisations corporelles détenues	-	-	(71)	(71)
Réévaluation à la juste valeur	-	-	436	436
Acquisitions	185	-	16	201
Cessions	(10)	(139)	-	(149)
Dotations aux amortissements pour l'exercice	(1 863)	(267)	(325)	(2 455)
Écart de conversion	(2 645)	(98)	(423)	(3 166)
Autres variations	2 383	(18)	-	2 365
<b>Total au 31 décembre 2020</b>	<b>8 769</b>	<b>139</b>	<b>1 575</b>	<b>10 483</b>
Transfert vers immobilisations corporelles détenues	-	-	(337)	(337)
Acquisitions	-	127	1 020	1 147
Cessions	-	-	-	-
Dotations aux amortissements pour l'exercice	(902)	(97)	(142)	(1 141)
Écart de conversion	686	8	139	833
Autres variations	1 556	(96)	-	1 460
<b>Total au 30 juin 2021</b>	<b>10 109</b>	<b>81</b>	<b>2 255</b>	<b>12 445</b>

Contrats de location de bâtiments (surtout loyers de bureaux).

Contrats de location de machines et d'équipements (surtout loyers de machines agricoles).

Contrats de location de terrains (surtout loyers de terrains affectés à un usage agricole).

La valeur nette comptable des actifs corporels nantis au 30 juin 2021 s'élève à 7 523 k€ (1 740 k€ sur les bâtiments et 5 783 k€ sur les machines agricoles et d'autres immobilisations corporelles).



## 12. Actifs financiers

(en milliers d'euros)	Non courants			Total
	Filiales non consolidées (1)	Autres actifs financiers (2)	Dépôts à terme (3)	
<b>31 décembre, 2019</b>	<b>66</b>	<b>22</b>	<b>303</b>	<b>391</b>
Variation de périmètre	-	(10)	-	(10)
Acquisition d'immobilisations financières	-	1	551	552
Cession d'immobilisations financières	-	(7)	(440)	(447)
Autres mouvements	(57)	(2)	-	(59)
Variation de taux de change	(9)	(4)	(72)	(85)
<b>31 décembre, 2020</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>342</b>	<b>342</b>
Variation de périmètre	-	-	-	-
Acquisition d'immobilisations financières	-	-	1 303	1 303
Cession d'immobilisations financières	-	-	(1 597)	(1 597)
Autres mouvements	-	-	-	-
Variation de taux de change	-	-	15	15
<b>30 juin 2021</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>63</b>	<b>63</b>

(1) Les filiales non-consolidées incluent 8,96 % des actions d'AgroFarm, acquise en mars 2013.

(2) Les « Autres immobilisations financières » correspondent principalement à un dépôt fait auprès d'un intermédiaire financier spécialisé, dans le cadre d'un contrat de liquidité concernant des transactions sur l'action AgroGeneration sur le marché Alternext du NYSE Euronext. Ce contrat est en place depuis le 1er mars 2010, date à laquelle la valeur AgroGeneration a été admise sur le marché Alternext.

Le Groupe a mis fin à ce contrat en décembre 2019.

(3) Au 30 juin 2021, le Groupe détenait des dépôts à terme.

Rapprochement des mouvements d'actifs financiers et des flux de trésorerie découlant des activités financières :

(en milliers d'euros)	Actifs financiers		Total
	Actifs financiers non courants	Actifs financiers courants	
<b>Total au 31 décembre 2020</b>	<b>-</b>	<b>342</b>	<b>342</b>
Acquisition d'immobilisations financières	-	1 303	1 303
Cession d'immobilisations financières	-	(1 597)	(1 597)
Autres mouvements	-	-	-
Ajustements de change	-	15	15
<b>Total au 30 juin 2021</b>	<b>-</b>	<b>63</b>	<b>63</b>



### 13. Stocks

(en milliers d'euros)	30 juin 2021			31 décembre 2020		
	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements</u>	<u>Valeur nette</u>
Matières premières et autres	1 035	(133)	902	1 607	(122)	1 485
Stock d'encours	187	-	187	3 693	-	3 693
Produits agricoles	156	-	156	7 359	(1)	7 358
<b>Total</b>	<b>1 378</b>	<b>(133)</b>	<b>1 245</b>	<b>12 659</b>	<b>(123)</b>	<b>12 536</b>

Les **matières premières et autres fournitures** correspondent aux intrants à utiliser dans la campagne agricole 2020-2021, y compris les achats de semis, d'engrais, de carburant, de pièces détachées et de produits d'autres fournisseurs. Les **encours** incluent les coûts accumulés avant les semis.

Au 30 juin 2021, le stock de **produits agricoles**, qui 156 k€, se compose principalement de 587 tonnes de céréales provenant de la récolte de 2020 (29 612 tonnes au 31 décembre 2020).

L'**amortissement** représente la perte de valeur des stocks, évalués à la valeur réalisable nette à la date de clôture.

Au 30 juin 2021, des produits finis n'ont pas été nantis pour la ligne de crédit court terme (4 328k€ (16 800 tonnes) de produits finis étaient nantis au 31 décembre 2020).



## 14. Actifs biologiques

(en milliers d'euros)	30 juin 2021			31 décembre 2020		
	<u>Actifs biologiques au coût d'acquisition</u>	<u>Ajustement à la juste valeur</u>	<u>Juste valeur</u>	<u>Actifs biologiques au coût d'acquisition</u>	<u>Ajustement à la juste valeur</u>	<u>Juste valeur</u>
<b>Non courants</b>						
Cultures dans les champs	-	-	-	-	-	-
Animaux d'élevage	-	-	-	-	-	-
<b>Total actifs biologiques non courants</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Courants</b>						
Cultures dans les champs	19 373	4 904	24 277	3 342	5 085	8 427
Animaux d'élevage	22	-	22	16	-	16
<b>Total actifs biologiques courants</b>	<b>19 395</b>	<b>4 904</b>	<b>24 299</b>	<b>3 358</b>	<b>5 085</b>	<b>8 443</b>
<b>Total actifs biologiques</b>	<b>19 395</b>	<b>4 904</b>	<b>24 299</b>	<b>3 358</b>	<b>5 085</b>	<b>8 443</b>

Les actifs biologiques du Groupe sont des céréales, qui sont déjà plantées au 30 juin 2021 pour être récoltées au cours du second semestre 2021 en Ukraine.

Les actifs biologiques du Groupe sont mesurés à la juste valeur diminuée des coûts de vente estimés et relèvent du niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur (pour plus de détails, cf. Note 6.7). À la date de clôture du bilan, la juste valeur des **cultures sur pied** est déterminée sur la base de la surface plantée et des intrants inobservables significatifs suivants au 30 juin 2021 :

- Prix des cultures
- Rendement des cultures (tonnes par hectare)
- Coûts de production anticipés

	30 juin 2021				31 décembre 2020			
	Surface cultivée (en hectares)	Rendements moyens attendus (t/ha)	Prix moyen (EUR/t)	Juste valeur (en kEUR)	Surface cultivée (en hectares)	Rendements moyens attendus (t/ha)	Prix moyen (EUR/t)	Juste valeur (en kEUR)
Blé d'hiver	27 911	3,9	134	12 703	27 918	4,1	122	8 427
Tournesol	26 062	1,9	277	10 850				
Maïs	1 011	4,3	118	356				
Soja	663	1,5	257	162				
Pois	494	2,8	184	206				
<b>Total</b>	<b>56 037</b>			<b>24 277</b>	<b>27 918</b>			<b>8 427</b>

Si les prévisions de l'équipe de direction au 30 juin 2021 avaient été supérieures/inférieures de 10 %, la juste valeur des actifs biologiques et la marge brute se seraient trouvées augmentées ou diminuées d'environ 2 837 k€.



Le tableau suivant représente les mouvements des actifs biologiques pour les six mois clos le 30 juin 2021 et les 12 mois clos le 31 décembre 2020 :

(en milliers d'euros)	Cultures	Animaux d'élevage	Total
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2019</b>	<b>8 437</b>	<b>172</b>	<b>8 609</b>
<i>Actifs biologiques courants</i>	8 437	62	8 499
<i>Actifs biologiques non courants</i>	-	110	110
Reclassement des en-cours d'ouverture en actifs biologiques (après semis)	5 244	-	5 244
Coûts engagés sur la période	20 126	172	20 298
Variation de stocks liée à la récolte	(33 568)	(301)	(33 869)
<b>Gain / perte lié au changement de la juste valeur</b>	<b>10 044</b>	-	<b>10 044</b>
Écart de conversion	(1 856)	(27)	(1 883)
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2020</b>	<b>8 427</b>	<b>16</b>	<b>8 443</b>
<i>Actifs biologiques courants</i>	8 427	16	8 443
<i>Actifs biologiques non courants</i>	-	-	-
Reclassement des en-cours d'ouverture en actifs biologiques (après semis)	3 693	-	3 693
Coûts engagés sur la période	11 387	5	11 392
Variation de stocks liée à la récolte	-	-	-
<b>Gain / perte lié au changement de la juste valeur</b>	<b>(181)</b>	-	<b>(181)</b>
Écart de conversion	951	1	952
<b>Valeur comptable au 30 juin 2021</b>	<b>24 277</b>	<b>22</b>	<b>24 299</b>
<i>Actifs biologiques courants</i>	24 277	22	24 299
<i>Actifs biologiques non courants</i>	-	-	-

Au 30 juin 2021, 12 703 k€ (soit 27 911 ha) d'actifs biologiques ont été nantis pour la ligne de crédit court terme (contre 8 427 k€, soit 27 918 ha, au 31 décembre 2020).



## 15. Clients et autres créances

(en milliers d'euros)	<u>30 juin 2021</u>	<u>31 décembre 2020</u>
Créances clients	61	172
Avances versées (1)	61	200
Autres créances	576	591
Créances sociales et fiscales (hors créances de TVA)	545	613
Créances de TVA (2)	537	165
Charges constatées d'avance	18	16
<b>Clients et autres créances</b>	<b>1 798</b>	<b>1 757</b>

	<u>30 juin 2021</u>	<u>31 décembre 2020</u>
<b>Devise :</b>		
Libellé en EUR	385	432
Libellé en USD	-	9
Libellé en UAH	1 413	1 316
<b>Clients et autres créances</b>	<b>1 798</b>	<b>1 757</b>

L'exposition maximale au risque représenté par les créances à la date de clôture du bilan correspond à la juste valeur de chaque classe de créances mentionnée ci-dessus. Le Groupe n'a pas de collatéral pour couverture.

(1) Les avances versées au 30 juin 2021 correspondent à des préparations auprès des fournisseurs d'intrants pour la récolte 2021/2022.

(2) Les créances de TVA se décomposent pour l'essentiel en :

- 443 k€ représentant la TVA déductible des entités ukrainiennes reçue lors des achats ;
- 93 k€ se rapportant à la TVA déductible d'AgroGeneration SA.



## 16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	<u>30 juin 2021</u>	<u>31 décembre 2020</u>
Disponibilités	3 690	4 282
Valeurs mobilières de placement	-	-
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>3 690</b>	<b>4 282</b>

Le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie est libellé dans les monnaies ci-dessous au 30 juin 2021 :

	<u>30 juin 2021</u>	<u>31 décembre 2020</u>
(en milliers d'euros)		
<b>Devise :</b>		
Libellé en EUR	85	45
Libellé en USD	1 348	2 903
Libellé en UAH	2 257	1 334
<b>Total</b>	<b>3 690</b>	<b>4 282</b>



## 17. Emprunts et passifs de loyers pour droits d'utilisation d'actifs

(en milliers d'euros)		30 juin 2021				TOTAL	31 décembre 2020				TOTAL
		Non courants	Courants				Non courants	Courants			
		Emprunts	Emprunts	Intérêts	Total		Emprunts	Emprunts	Intérêts	Total	
ORNANE	(2)	-	960	-	960	960	-	611	-	611	611
Contrats de location financiers	(3)	1 059	377	-	377	1 436	481	272	-	272	753
Passifs de loyers pour droits d'utilisation d'actifs	(3)	10 569	1 941	797	2 738	13 307	9 000	1 525	2	1 527	10 527
Emprunts bancaires	(4)	-	2 172	14	2 186	2 186	-	6 376	55	6 431	6 431
Autres dettes financières	(5)	-	6 215	1 951	8 166	8 166	-	6 215	1 582	7 797	7 797
<b>Total emprunts</b>		<b>11 628</b>	<b>11 665</b>	<b>2 762</b>	<b>14 427</b>	<b>26 055</b>	<b>9 481</b>	<b>14 999</b>	<b>1 639</b>	<b>16 638</b>	<b>26 119</b>

1) Au 30 juin 2021, les OSRANE ont été entièrement converties en actions.

(2) Se reporter à la Note 2.1 des États financiers consolidés au 31 décembre 2018 pour la description et les détails des ORNANE, et au tableau ci-dessous pour les caractéristiques tranche par tranche.

Une provision complémentaire liée à l'endettement de l'ORNANE d'un montant de 609 k€ est incluse dans les Provisions (voir Notes 2.1, 6.2 et 19). Le montant cumulé des engagements au titre de l'ORNANE est de 1 569 k€ regroupant les emprunts d'Ornane 960 k€ (voir Note 17) et la provision 609 k€ (voir Note 19). Pour plus de détails, se référer à la Note 2.1 Litige avec EHGO/ORNANE, Note 6.2 Litige avec EHGO/ORNANE et Note 19 Provisions.

(3) Les paiements de loyers courants et non courants sont comptabilisés à la valeur présente des paiements de loyers minimaux futurs.

(4) Les emprunts bancaires ont respectivement été souscrits auprès d'Alfa Bank Ukraine (2,2 M€).

Dans le cadre des emprunts auprès d'Alfa Bank Ukraine, le Groupe a mis en nantissement une partie de ses actifs courants et actifs immobilisés, en particulier:

- certaines des immobilisations (Bâtiments et Machines agricoles; cf. Note 11), dont certains nantissements constitués auprès de FUJB
- des dépôts à court terme (cf. Note 12)
- certains des actifs biologiques (cf. Note 14).
- des participations dans des filiales en Ukraine et à Chypre,
- une partie des stocks (cf. Note 13),

Les actions de Harmelia, BAR, DON, POD, LAN, UNA, Tornado, BUR sont nanties au profit d'Alfa Bank Ukraine en application de l'accord de prêt.



Les prêts accordés par Alfa Bank Ukraine sont soumis à des covenants, dont certains ne sont pas observés par le Groupe.

(5) Les autres dettes financières consistent en des emprunts auprès de la partie liée Konkur (6,2 M€).

Caractéristiques des ORNANE et des BSA associés pour chaque tranche

		Premières tranches			Tranche supplémentaire	Total
		T1	T2	T3	TA1	
Date d'émission		04/07/2018	01/08/2018	29/08/2018	31/10/2018	
Nombre d'ORNANE	#	100	100	100	100	400
Valeur nominale des ORNANE	€'000	1 000	1 000	1 000	1 000	4 000
Nombre d'ORNANE émises pour commission	#	5	5	5	26	41
Valeur nominale des ORNANE émises pour commission	€'000	50	50	50	260	410
Date d'échéance contractuelle		05/07/2019	02/08/2019	30/08/2018	01/11/2019	
Nombre d'ORNANE converties au 30/06/2021	#	105	46	-	100	251
Nombre d'actions liées émises	#	3 315 257	1 530 107	-	3 333 331	8 178 695
Nombre d'ORNANE au 30/06/2021	#	-	59	105	26	190
Valeur nominale des ORNANE au 30/06/2021	€'000	-	590	1 050	260	1900
Cours de conversion	€	n/a	0	0	0	
Nombre d'actions potentielles	#	-	1 966 667	3 500 000	866 667	6 333 333
Cours de clôture de l'action au 30/06/2021	€	0,15	0,15	0,15	0,15	
<b>Juste valeur de la dette</b>		-	<b>298</b>	<b>530</b>	<b>132</b>	<b>960</b>

### Analyse des échéances des passifs de loyers pour les actifs du droit d'utilisation :

(en milliers d'euros)

Analyse des échéances : flux de trésorerie non actualisés contractuels	30 juin 2021
Moins d'un an	3 801
Un à cinq ans	12 013
Plus de cinq ans	5 969
<b>Total passifs de loyers non actualisés</b>	<b>21 783</b>

Les échéances des emprunts à court et à long terme sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	2022	2023	2024	2025 et après	Total
ORNANE	960	-	-	-	960
Contrats de location financiers	377	380	335	344	1 436
Emprunts bancaires	2 186	-	-	-	2 186
Autres dettes financières	8 166	-	-	-	8 166
<b>Total emprunts</b>	<b>11 689</b>	<b>380</b>	<b>335</b>	<b>344</b>	<b>12 748</b>



Détail des emprunts à taux variable et à taux fixe et des passifs de loyers pour droits d'utilisation d'actifs (hors intérêts) :

(en milliers d'euros)	<u>30 juin 2021</u>		<u>31 décembre 2020</u>	
	Variable	Fixe	Variable	Fixe
ORNANE	-	960	-	611
Emprunts bancaires	-	2 172	-	6 376
Contrats de location financiers	1 436	-	753	-
Passifs de loyers pour droits d'utilisation d'actifs	-	12 510	-	10 525
Autres dettes financières	-	6 215	-	6 215
<b>Total emprunts</b>	<b>1 436</b>	<b>21 857</b>	<b>753</b>	<b>23 727</b>

Les valeurs comptables des emprunts et des passifs de loyers pour droits d'utilisation d'actifs du Groupe sont libellées dans les devises suivantes :

(en milliers d'euros)	<u>30 juin 2021</u>	<u>31 décembre 2020</u>
<b>Devise :</b>		
EUR	9 127	8 408
USD	3 621	7 184
UAH	13 307	10 527
<b>Total emprunts</b>	<b>26 055</b>	<b>26 119</b>

Rapprochement des mouvements d'emprunts et de passifs de loyers pour droits d'utilisation d'actifs et des flux de trésorerie découlant des activités financières :

(en milliers d'euros)	ORNANE	Contrats de location-financement	Dettes IFRS 16	Emprunts bancaires et autres dettes financières	Total
<b>Total au 31 décembre 2020</b>	<b>611</b>	<b>753</b>	<b>10 527</b>	<b>14 228</b>	<b>26 119</b>
Émission d'emprunts	-	1 179	-	-	1 179
Remboursement d'emprunts	-	(531)	-	(4 447)	(4 978)
Paiement de passifs de loyers (IFRS 16)	-	-	(809)	-	(809)
Charges d'intérêts	-	86	1 137	474	1 697
Intérêts remboursés	-	(86)	-	(148)	(234)
Ajustements de change	-	35	864	231	1 130
Autres opérations sans incidence sur la trésorerie	349	-	1 588	14	1 951
<b>Total au 30 juin 2021</b>	<b>960</b>	<b>1 436</b>	<b>13 307</b>	<b>10 352</b>	<b>26 055</b>



Les taux d'intérêt moyens du Groupe, ventilés par devise, sont les suivants:

<b>Devise</b>	<b>30 juin 2021</b>	<b>31 décembre 2020</b>
EUR	10,39%	10,93%
USD	8,92%	9,40%
UAH	19,16%	19,86%

## 18. Capital Social

	<b>Capital social en euros</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Prime d'émission en euros</b>
<b>31 décembre 2019</b>	<b>11 079 319</b>	<b>221 586 387</b>	<b>225 041 745</b>
Autres actions émises (remboursement intégral des OSRANE)	-	-	-
Autres actions émises (ORNANE)	-	-	-
<b>31 décembre 2020</b>	<b>11 079 319</b>	<b>221 586 387</b>	<b>225 041 745</b>
Autres actions émises (remboursement intégral des OSRANE)	-	-	-
Autres actions émises (ORNANE)	-	-	-
<b>30 juin 2021</b>	<b>11 079 319</b>	<b>221 586 387</b>	<b>225 041 745</b>

Au 30 juin 2021, le nombre d'instruments en circulation et le nombre d'actions pouvant potentiellement être émises suite à l'exercice de ces instruments sont présentés ci-dessous :

	<b>Nombre d'instruments</b>	<b>Nombre d'actions supplémentaires potentielles</b>
Stock-options	462 500	462 500
ORNANE	190	6 333 333
BSA d'ORNANE	4 123 781	4 123 781
BSA Konkur	1 379 487	2 519 544



## 19. Provisions

(en milliers d'euros)	Provisions pour litiges	Provisions pour risques et charges	Total
<b>31 décembre 2019</b>	<b>609</b>	-	<b>609</b>
Dotation	-	40	<b>40</b>
Reprise (utilisée)	-	-	-
Reprise (non utilisée)	-	-	-
Écart de conversion	-	(4)	<b>(4)</b>
Transfert vers passifs	-	-	-
<b>31 décembre 2020</b>	<b>609</b>	<b>36</b>	<b>645</b>
Dotation	-	(36)	<b>(36)</b>
Reprise (utilisée)	-	-	-
Reprise (non utilisée)	-	-	-
Écart de conversion	-	-	-
Changement de périmètre	-	-	-
<b>30 juin 2021</b>	<b>609</b>	-	<b>609</b>

La direction suit au plus près les litiges (notamment fiscaux) et en évalue les risques (voir Note 3.2). Au 30 juin 2021, le Groupe n'est exposé qu'au litige avec EHGO (voir Notes 2.1, 6.2. et 17). Le montant cumulé des engagements au titre de l'ORNANE est de 1 569 k€ regroupant les emprunts ORNANE 960 k€ (voir Note 17) et la provision 609 k€ (voir Note 19). Suite à la décision prise après la date de clôture (Note 6.2) le Groupe actualisera ses passifs dans les états financiers au 31 décembre 2021. Comme indiqué dans la Note 6.2 l'accord transactionnel prévoit l'attribution par AgroGeneration à EHGO d'actions auto-détenues existantes et un paiement transactionnel de 1,5 M€ à verser par AgroGeneration en numéraire (en tranches) et 686 411 actions auto-détenues (valeur de marché totale 0,1 M€ sur le date de l'accord). L'encours de l'ORNANE (Note 17) sera résilié conformément aux termes du présent accord transactionnel (Note 6.2.). Pour plus de détails, se référer à la Note 2.1 Litige avec EHGO/ORNANE, Note 6.2 Litige avec EHGO/ORNANE, et Note 17 Emprunts.



## 20. Fournisseurs et autres crédateurs courants

(en milliers d'euros)	<u>30 juin 2021</u>	<u>31 décembre 2020</u>
Fournisseurs	2 415	1 686
Avances reçues	104	20
Dettes fiscales et sociales	1 041	1 014
Dettes de TVA	185	585
Produits constatés d'avance	-	-
Autres crédateurs	1 201	534
Dettes sur l'acquisition de filiales	100	-
Dettes aux conditions de cession des entreprises (1)	1 150	1 188
<b>Fournisseurs et autres dettes</b>	<b>6 196</b>	<b>5 027</b>

Payable aux termes de l'accord de cession des entreprises chypriotes et Agro Dom Plus (cf. Note 2.1 des Comptes consolidés au 31 décembre 2020).

Les Dettes fournisseurs et autres dettes sont libellées dans les monnaies suivantes:

(en milliers d'euros)	<u>30 juin 2021</u>	<u>31 décembre 2020</u>
<b>Devise :</b>		
Libellé en EUR	1 464	1 440
Libellé en USD	772	781
Libellé en UAH	3 960	2 806
<b>Fournisseurs et autres crédateurs courants</b>	<b>6 196</b>	<b>5 027</b>



## 21. Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont classés comme suit conformément à la norme IFRS 7 :

Classification des actifs et passifs financiers par catégorie et juste valeur au 30 juin 2021

(en milliers d'euros)		Comptabilisés à la juste valeur	Valeur comptable totale	Valorisés à prix d'acquisition	Niveau de hiérarchie des justes valeurs de l'instrument financier selon IFRS 7		
					Comptabilisés au coût amorti	par le biais du compte de résultat	en capitaux propres
	Note						
<b>Actifs</b>							
Actifs financiers (non courants)	12						
Titres des filiales non consolidées							
Autres immobilisations financières							
Actifs financiers courants	12						
Dépôts à terme		63	63		63		
Autres immobilisations financières							
Clients et autres créances	15	637	637	637			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	3 690	3 690		3 690		
<b>Passifs</b>							
ORNANE	17	960	960		(960)		
Emprunts et dettes financières (courants et non courants)	17	(2 186)	(2 186)	(2 186)			
Location-financement (courants et non courants)	17	(1 436)	(1 436)	(1 436)			
Passifs de loyers pour droits d'utilisation d'actifs	17	(13 307)	(13 307)	(13 307)			
Autres dettes financières	17	(8 166)	(8 166)	(8 166)			
Fournisseurs et autres créanciers courants	20	(4 866)	(4 866)	(4 866)			



## Classification des actifs et passifs financiers par catégorie et juste valeur au 31 décembre 2020

(en milliers d'euros)		Comptabilisés à la juste valeur	Valeur comptable totale	Valorisés à prix d'acquisition	Niveau de hiérarchie des justes valeurs de l'instrument financier selon IFRS 7			
					Comptabilisés au coût amorti	par le biais du compte de résultat	en capitaux propres	Niveau 1 : prix cotés sur le marché et disponibilités
	Note							
<b>Actifs</b>								
Actifs financiers (non courants)	12							
Titres des filiales non-consolidées								
Autres immobilisations financières								
Actifs financiers courants	12							
Dépôts à terme			342		342			
Autres immobilisations financières								
Clients et autres créances	15	763		763	763			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16		4 282		4 282			
<b>Passifs</b>								
ORNANE			(611)		(611)			
Emprunts et dettes financières (courants et non courants)	17	(6 431)		(6 431)	(6 431)			
Location-financement (courants et non courants)	17	(753)		(753)	(753)			
Passifs de loyers pour droits d'utilisation d'actifs	17	(10 527)		(10 527)	(10 527)			
Autres dettes financières	17	(7 797)		(7 797)	(7 797)			
Fournisseurs et autres créanciers courants	20	(3 408)		(3 408)	(3 408)			



## 22. Produits provenant des activités d'exploitation ordinaires

(en milliers d'euros)	Premier semestre 2021	Premier semestre 2020
Produits agricoles (1)	13 656	9 104
Services et autres (2)	224	370
<b>Total chiffre d'affaires des activités poursuivies</b>	<b>13 880</b>	<b>9 474</b>

(1) Au cours du premier semestre 2021, AgroGeneration a vendu 28 861 tonnes de céréales et de plantes oléagineuses.

(2) Les services consistent principalement en des activités de séchage, d'entreposage et de chargement de céréales pour des tiers.

Décomposition du chiffre d'affaires par région géographique :

(en milliers d'euros)	Premier semestre 2021	Premier semestre 2020
Ukraine	13 880	7 841
France	-	1 633
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>13 880</b>	<b>9 474</b>

## 23. Coûts fonctionnels / coûts par nature

(en milliers d'euros)	Premier semestre 2021	Premier semestre 2020 retraité (Note 5)
Coûts des ventes	(7 730)	(8 632)
Frais généraux & administratifs	(1 414)	(2 220)
<b>Charges par fonction</b>	<b>(9 144)</b>	<b>(10 852)</b>
Achats matières premières, services et locations	(3 949)	(7 016)
Charges de personnel	(1 455)	(2 034)
Amortissements	(2 130)	(2 329)
Juste valeur et ajustement des dépréciations (pour marchandises vendues)	(1 580)	579
Autres charges	(30)	(52)
<b>Charges par nature</b>	<b>(9 144)</b>	<b>(10 852)</b>

En moyenne, au premier semestre 2021, le Groupe comptait 769 salariés.



## 24. Autres produits et charges

(en milliers d'euros)	<u>Premier semestre 2021</u>	<u>Premier semestre 2020</u>
Produits de cession des immobilisations	38	227
Autres produits	43	72
<b>Autres produits</b>	<b>81</b>	<b>299</b>
Dépréciation de l'écart d'acquisition	-	-
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	(66)	(293)
Provision pour risques et charges	-	-
Résultat net de la vente de l'investissement	-	-
Autres charges	(48)	(4)
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>(114)</b>	<b>(297)</b>
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>(33)</b>	<b>2</b>



## 25. Résultat financier net

(en milliers d'euros)

		<u>Premier semestre 2021</u>	<u>Premier semestre 2020</u>
Coût d'emprunt	(1)	(573)	(1 116)
Gains et pertes de change		1 169	(2 439)
<i>Différences de change réalisées</i>	(2)	(11)	(969)
<i>Différences de change latentes</i>	(3)	1 180	(1 470)
Autres		(1 462)	(1 667)
<b>Résultat financier net</b>		<b>(866)</b>	<b>(5 222)</b>

### Charges d'intérêts

Le coût d'emprunt est surtout composé de 0,1 M€ d'intérêts sur prêts bancaires et de 0,4 M€ d'intérêts pour la partie liée Konkur.

### Gains et pertes de change

Les actifs et passifs monétaires du Groupe libellés en devises étrangères au 30 juin 2021 sont constitués d'emprunts et autres dettes libellés en dollars américains et en euros. Les autres actifs et passifs monétaires ne sont pas significatifs.

En raison de l'impact de la situation politique actuelle sur la volatilité de la hryvnia ukrainienne (cf. Note 3.3), le taux de change hryvnia ukrainienne/USD a fluctué pendant l'exercice annuel, passant de 28,27 UAH/USD au 31 décembre 2020 à 27,18 UAH/USD au 30 juin 2021.

(2) Gains et pertes de change réalisés (montant net : perte de 11 k€) enregistrés par le Groupe au premier semestre 2021 sous l'effet de la variation du taux de change entre la date à laquelle le passif/l'actif a été constaté et celle à laquelle le passif a été réglé ou l'actif réalisé. Sur ce montant, 29 K€ des pertes de changes net réalisés sont intervenus sur le remboursement des prêts bancaires, et 40 k€ sur les remboursements des prêts ICO et des opérations de vente et d'achats.

(3) Gains et pertes de change latents enregistrés par le Groupe au premier semestre 2021 en raison de la conversion de l'ensemble des postes monétaires des entités ukrainiennes et des sociétés de portefeuille (pour l'essentiel des prêts bancaires et des prêts intra-groupe) de la monnaie fonctionnelle (en général l'USD) en monnaie fonctionnelle (UAH et EUR, respectivement). Le gain de change latent se décomposait comme suit :

- 158 k€ de gain de change latente liée aux prêts bancaires et aux autres dettes ;
- 1 022 k€ de gain de change latent lié aux prêts intra-groupe, charges d'intérêts sur prêts et autres dettes ICO entre entités ukrainiennes, chypriotes et françaises.

On notera que certains prêts intra-groupe sont classés en investissement net (cf. Note 7.3 (b)). Cependant, le gain de change latent comptabilisé directement en capitaux propres est nul, car ces prêts sont conclus entre Chypre et des entités françaises avec la même monnaie fonctionnelle.

Les autres produits/charges financiers constatés au premier semestre 2021 comprennent 1 137 k€ de charges d'intérêts liées à la mise en œuvre de la norme IFRS 16 (1 129 k€ au premier semestre 2020).



## 26. Résultat par action

Le bénéfice d'exploitation par action de base est calculé en divisant :

- le bénéfice d'exploitation net, part du groupe,
- par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice financier.

Le bénéfice d'exploitation dilué par action est calculé en divisant :

- le résultat net part du groupe, en tenant compte des instruments dilutifs,
- par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de tous les instruments potentiellement dilutifs en actions ordinaires.

(en milliers d'euros)	<u>Premier semestre 2021</u>	<u>Premier semestre 2020</u>
Bénéfice/ (perte) imputable aux actionnaires du Groupe - activités poursuivies	3 656	(5 461)
Bénéfice/ (perte) imputable aux actionnaires du Groupe - activités cédées	-	-
<b>Résultat net consolidé - part du groupe</b>	<b>3 656</b>	<b>(5 461)</b>
Effet lié à la dilution	-	-
<b>Résultat net consolidé après effet de la dilution</b>	<b>3 656</b>	<b>(5 461)</b>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	227 233 309	227 233 309
Effet dilutif potentiel	-	-
<b>Nombre moyen d'actions après dilution</b>	<b>227 233 309</b>	<b>227 233 309</b>
<b>Résultat net - part du groupe par actions (euros)</b>	<b>0,02</b>	<b>(0,02)</b>
<b>Résultat net - part du groupe - dilué par actions (euros)</b>	<b>0,02</b>	<b>(0,02)</b>
<b>Résultat net - part du groupe par actions (euros) - des activités poursuivies</b>	<b>0,02</b>	<b>(0,02)</b>
<b>Résultat net - part du groupe - dilué par actions (euros) - des activités poursuivies</b>	<b>0,02</b>	<b>(0,02)</b>
Résultat net - part du groupe par actions (euros) - des activités destinées à être cédées	-	-
Résultat net - part du groupe - dilué par actions (euros) - des activités destinées à être cédées	-	-

Au cours du premier semestre 2021, les actions ordinaires issues de la conversion potentielle des stock-options, des bons de souscription d'actions ou des BSPCE ne sont pas incluses dans le calcul dans la mesure où elles sont anti-dilutives.



## 27. Transactions avec des parties liées

Les opérations importantes entreprises au cours de la période et les soldes restants au 30 juin 2021 avec des parties ayant une influence significative sur le Groupe sont les suivants :

(en milliers d'euros)	30 juin 2021		Premier semestre 2021		31 décembre 2020		Premier semestre 2020	
	ACTIF	PASSIF	PRODUITS	CHARGES	ACTIF	PASSIF	PRODUITS	CHARGES
<b>Groupe SigmaBleyzer : diverses entités sous contrôle commun</b>								
Frais de gestion	-	(61)	-	-	-	(59)	-	-
Services stratégiques	-	-	-	-	-	-	-	(1)
Emprunts	-	(6 215)	-	-	-	(6 215)	-	-
Location des locaux*	-	(103)	-	(18)	-	(171)	-	(41)
Intérêts sur emprunts	-	(1 952)	-	(370)	-	(1 582)	-	(371)
Autres	-	(462)	1	-	-	(59)	1	-
<b>Membres de direction</b>								
John Shmorhun	-	-	-	-	-	-	-	(226)
Sergiy Bulavin	-	-	-	(34)	-	-	-	(22)
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>(8 793)</b>	<b>1</b>	<b>(422)</b>		<b>(8 027)</b>	<b>1</b>	<b>(661)</b>

\*Les informations sur la location des locaux (à la fois les passifs et les charges) sont présentées après application d'IFRS 16.



## 28. Liste des sociétés consolidées

Toutes les sociétés sont pleinement consolidées.

#	Nom	Nom pour consolidation	Siège social	Activité	30 juin 2021	31 décembre 2020
					% d'intérêt	% d'intérêt
1	AgroGeneration	AgroGeneration	Paris (France)	Siège social	Entité consolidante	Entité consolidante
2	Marrimore Holdings Ltd	Marrimore	Nicosia - Cyprus	Société holding	100%	100%
3	Harmelia Investments Limited	Harmelia	Nicosia - Cyprus	Société holding	100%	100%
4	AgroGeneration Ukraine LLC	AGG UA	Kiev - Ukraine	Entreprise de services	100%	100%
5	APK Donets LLC	DON	Kharkiv - Ukraine	Société agricole	100%	100%
6	Burluškoje PC	BUR	Kharkiv - Ukraine	Société agricole	100%	100%
7	AF Barvenkovskaya LLC	BAR	Kharkiv - Ukraine	Société agricole	100%	100%
8	AF Podoljevskaja LLC	POD	Kharkiv - Ukraine	Société agricole	100%	100%
9	AF Ukraina Nova LLC	UNA	Kharkiv - Ukraine	Société agricole	100%	100%
10	Lan LLC	LAN	Kharkiv - Ukraine	Société agricole	100%	100%
11	Register LLC	Registr	Kharkiv - Ukraine	Entreprise de services	100%	100%
12	Tornado Agro-holding PC	Tornado	Kharkiv - Ukraine	Entreprise de services	100%	100%